Rapport

N° 04.2016

Les budgets de référence : comparaison des budgets de l'ONPES et de l'UNAF

Pierre CONCIALDI *

* Chercheur à l'IRES, pierre.concialdi@ires.fr

Cette recherche a fait l'objet d'un financement conjoint IRES-ONPES-UNAF

m a i • 2 0 1 6

Institut de Recherches Économiques et Sociales

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le Grand • tél. 01 48 15 18 90 - Fax 01 48 15 19 18 • www.ires.fr

E-mail : contact@ires.fr • Twitter @IresFr • Linkedin ires-france

Sommaire

1. Introduction et éléments de synthèse 5

1.1. Démarche générale et principaux choix de méthode 7
1.2. Variété et spécificité des produits : éléments de synthèse 8
1.3. Conclusion générale et principaux enseignements 10

2. Le poste Logement 12

2.1. Les informations disponibles et les comparaisons possibles 12
2.2. Les loyers 13
2.3. La consommation d'énergie 15
2.4. Les autres postes de dépense 15
2.5. Synthèse 17

3. Le poste Alimentation 19

3.1. Données disponibles 19
3.2. Dépense par catégorie de repas 21
3.3. Dépense par grande catégorie alimentaire 23
3.4. Analyse détaillée pour quelques catégories alimentaires 25
3.5. Éléments de synthèse 35

4. Le poste Vie sociale 37

4.1. Les produits spécifiques 38
4.2. Les produits communs (hors éducation) 38
4.3. Le budget Éducation 39

5. Le poste Transport 40

5.1. Les produits spécifiques 40
5.2. Comparaison des principaux sous-postes de produits communs 40

6. Le poste Hygiène et Soins de la personne (YC Sante) 41

7. Le poste Habillement 43

7.1. Les données disponibles 43
7.2. Choix des variables analysées et champ de la comparaison 45
7.3. Comparaison globale des budgets 47
7.4. Dépense par grande catégorie de vêtements : variations selon l'âge et le sexe 48
7.5. Analyse détaillée par individu 51
7.6. Éléments de synthèse et questions 55

8. Le poste Équipement 56

8.1. Les informations disponibles 56
8.2. Les produits spécifiques 56
8.3. La structure des budgets 57
8.4. Comparaison des prix unitaires et des durées d'amortissement 57

9. Autres postes 59

Annexe 1. Dénombrement des produits et services répertoriés dans les budgets 60

Annexe 2. Calcul des loyers UNAF pour la province 61

Annexe 3. Budgets alimentaires individuels par grande catégorie de produits 62

Annexe 4. Structure des budgets alimentaires par grande catégorie de produits 63

Annexe 5. Hygiène et soins personnels : produits spécifiques des budgets ONPES 64

Annexe 6. Structures comparées des budgets Habillement 66

Annexe 7.1. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Adolescente 68

Annexe 7.2. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Garçon (11-14 ans) 69

Annexe 7.3. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Adulte femme 70

Annexe 7.4. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Adulte homme 71

Annexe 8. Reconstitution du budget Équipement sur le champ des budgets ONPES 72

Annexe 9. Liste des produits spécifiques – Poste Équipement ONPES 73

1. Introduction et éléments de synthèse

La publication au printemps 2015 des budgets de référence ONPES pour un niveau de vie minimum décent a installé dans le débat public un nouveau repère. Ces budgets de référence ont beaucoup de parenté avec les budgets types publiés de longue date par l'UNAF qui visent également, à appréhender le niveau des ressources monétaires nécessaires pour un niveau de vie décent.

La coexistence de ces deux indicateurs voisins soulève inévitablement un certain nombre de questions auxquelles il est nécessaire de répondre pour la transparence du débat public. Une première comparaison globale a déjà été réalisée dans le cadre du projet commandité par l'ONPES à partir des données publiées par l'UNAF [1]. Elle se limitait aux grands postes budgétaires dont l'UNAF publie chaque mois la valorisation. Faute d'informations plus détaillées, il n'était cependant pas possible d'analyser précisément les sources des écarts mis en évidence dans cette comparaison.

Dans le cadre de cette recherche, il a été possible d'accéder aux données détaillées à partir desquelles l'UNAF calcule ses budgets types. Ces données ont pu être confrontées à celles mobilisées dans l'étude de l'ONPES, ce qui a permis de procéder à une comparaison fine de ces deux budgets afin d'identifier dans le plus grand degré de détail possible les raisons des écarts.

Il faut préciser d'emblée que l'objectif de la comparaison entre les budgets de référence ONPES et les budgets types de l'UNAF n'est pas de « valider » une méthode par rapport à une autre. Les deux approches reposent sur des choix initiaux différents qui traduisent des options de principe méthodologiques qui sont légitimes par rapport aux objectifs poursuivis dans chaque cas. Si la comparaison détaillée des deux budgets met bien sûr en évidence des différences, celles-ci ne sauraient valider telle méthode par rapport à une autre.

La démarche de l'ONPES intègre, par construction, une dimension sociale qui a été validée par des groupes de discussion. Ce n'est pas le cas dans la démarche UNAF. On ne peut cependant considérer que les hypothèses retenues par l'UNAF constituent un point de repère que l'on pourrait qualifier d'« objectif ». Plus précisément, cette démarche prend acte de la façon dont cette dimension sociale est reconnue, le cas échant, à travers certaines normes légales ou réglementaires (par exemple pour la définition du logement décent). Mais, d'une part, ces normes ne correspondent pas nécessairement à ce qui pourrait faire consensus au sein de la société pour participer à la vie sociale. Et, d'autre part, il existe de nombreux postes budgétaires pour lesquels ces normes n'existent pas et reflètent essentiellement le point de vue l'institution. Il faut donc se garder de tirer des conclusions générales trop hâtives de la comparaison des deux budgets.

En revanche, on peut tirer profit de cette comparaison pour améliorer et consolider les choix méthodologiques propres à chacune de ces deux approches tout en préservant leur spécificité. La construction des budgets de référence nécessite en effet d'effectuer une multitude de choix méthodologiques que l'on peut qualifier d'élémentaires : sur le choix de la liste des produits composant le panier de biens et services et, pour chaque produit ou service, sur leur qualité, leur prix et leur fréquence de renouvellement. Compte tenu

1. CREDOC/IRES, *Budgets de référence ONPES*, juillet 2014.

du grand nombre de produits composant les paniers de base (plusieurs centaines dans le cas du budget ONPES pour une famille avec deux enfants), cela signifie qu'un nombre considérable de « micro-hypothèse » (dans le cas de l'UNAF), ou d'options choisies par les groupes de discussion (dans le cas de l'ONPES) sont nécessaires pour la construction du budget global. Certaines de ces options ou hypothèses peuvent apparaître comme contingentes et la comparaison peut alors suggérer des voies d'amélioration ou, au moins, des voies de questionnement et d'approfondissements.

A cet égard, le principal intérêt de la comparaison entre les deux budgets est de mettre en évidence les spécificités propres à chacun d'eux. Ces spécificités se situent à deux niveaux.

On peut d'abord identifier les produits et services qui sont spécifiques à chaque budget, c'est-à-dire qui figurent dans un des deux budgets sans être présents dans l'autre. Le repérage de ces produits spécifiques soulève une interrogation sur les raisons de cette absence dans l'un ou l'autre des budgets. Il peut s'agir d'absences délibérées qui traduisent des choix, plus ou moins explicites, ou bien d'oublis qui s'expliquent par le nombre très important de produits et services à considérer. La comparaison des deux budgets peut alors servir de révélateur, soit pour expliciter ces choix, soit pour les modifier, soit encore pour enrichir le questionnement des groupes de discussion dans la démarche ONPES. Le repérage de ces produits spécifiques a été effectué de façon systématique dans la comparaison des différents postes budgétaires.

A un autre niveau, sur les produits communs, la spécificité des budgets peut tenir aux quantités achetées, à la qualité des produits et/ou à leur prix unitaire. Ces différences renvoient à la fois, comme précédemment, à des éléments de pertinence des choix (lorsque les écarts sont grands), mais aussi à des questions de méthode qui peuvent être utiles pour consolider la méthodologie de chaque budget et permettre leur enrichissement futur ainsi que leur transmission à d'autres producteurs.

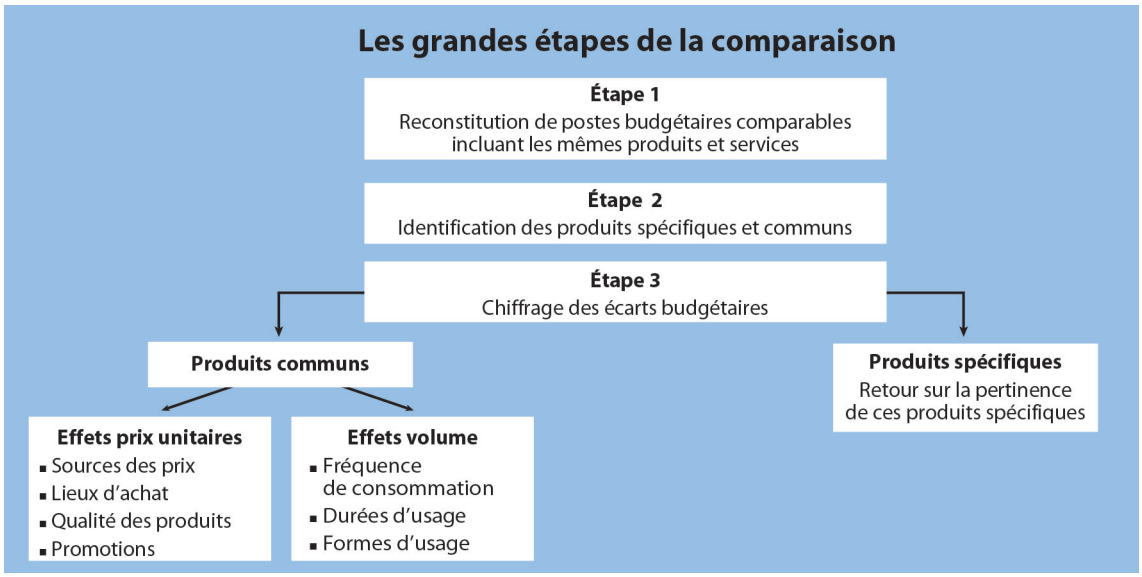
- Les quantités - Selon les produits, les quantités nécessaires renvoient à des facteurs de nature différente. Pour les produits de consommation courante immédiatement consommés, comme les produits alimentaires, les quantités retenues pour chaque produit traduisent des comportements de consommation qui incorporent des normes. La dimension sociale de ces normes est explicitement présente dans les budgets ONPES dans la mesure où ces quantités ont été validées par les groupes de discussion : cela peut constituer, dans la construction des budgets UNAF un repère pour leur évaluation. Pour les produits dont la durée de vie (ou d'usage) est plus longue, les différences dans les quantités nécessaires reflètent plusieurs effets qui peuvent provenir en partie d'écarts dans les durées d'amortissement des biens, mais aussi de différences dans les formes d'usage de ces biens. L'intérêt de la comparaison est alors d'expliciter ces diverses dimensions et, le cas échéant, d'enrichir le questionnement des groupes de discussion (ONPES) ou d'affiner les hypothèses de calcul (UNAF) si cela s'avère utile. Cette analyse permet aussi d'enrichir le questionnement – présent dans les groupes de discussion ONPES – sur les éventuels arbitrages entre la qualité et/ou la durabilité des produits et leurs prix.
- Les prix - La valorisation des paniers de biens et services nécessite à la fois de déterminer des niveaux de prix, mais aussi de pouvoir les faire varier de façon pertinente au fil du temps. La seconde question ne s'est pas posée jusqu'à présent pour les budgets ONPES qui sont de construction très récente et qui n'ont pas encore fait l'objet d'une actualisation. Elle est, en revanche, assez cruciale pour les budgets de l'UNAF qui sont actualisés chaque mois. La méthodologie retenue par l'UNAF pour faire évoluer les prix peut constituer un repère utile pour l'actualisation des budgets ONPES. En ce qui concerne le niveau des prix, la comparaison est utile

pour confronter les sources retenues dans chaque cas et, plus généralement, pour s'interroger sur les éventuels arbitrages effectués (entre qualité et/ou durabilité et prix, par exemple). Enfin, la valorisation soulève également la question de la prise en compte des éventuelles promotions.

Un dernier élément d'analyse, qui ne relève pas directement de la comparaison des budgets, porte sur les variations, au sein de chaque budget, entre les différents membres du ménage. Par construction, les budgets élaborés par l'UNAF sont, *a priori*, plus « homogènes » à cet égard que ceux de l'ONPES qui ont été élaborés à partir de la définition fine des besoins individuels de chaque membre du ménage. Il ne s'agit pas à travers cette analyse d'évaluer le caractère plus ou moins pertinent de ces variations, mais davantage d'essayer d'expliciter leurs fondements.

1.1. Démarche générale et principaux choix de méthode

Le schéma suivant résume les grandes étapes de cette comparaison appliquée à tous les postes budgétaires.



Les budgets ONPES et UNAF distinguent quelques grands postes budgétaires mais ces derniers ne couvrent pas nécessairement le même champ, certains produits ou groupes de produits étant classés dans des postes budgétaires différents. Par exemple, les budgets UNAF identifient un poste spécifique « Éducation » dont les éléments sont inclus dans le poste « Vie sociale » des budgets ONPES. Les budgets UNAF isolent aussi un poste « Informations et communications » dont les dépenses sont incluses dans le poste « Équipement » des budgets ONPES. Inversement, les budgets ONPES pour l'alimentation ne considèrent que les dépenses concernant les repas pris à la maison mais non les repas pris à l'extérieur (cantine, restaurants). Dans les comparaisons effectuées sur ces grands postes budgétaires, il a donc fallu reconstituer des agrégats aussi comparables que possibles en tenant compte de ces différences de classement. On a choisi de reconstituer à partir des budgets UNAF des postes budgétaires comparables à ceux des budgets ONPES.

A un niveau plus fin, au sein de chaque grand poste budgétaire, les budgets UNAF identifient assez systématiquement certains regroupements de produits dans des sous-postes tandis que les budgets ONPES répertorient des listes de produits sans procéder la plupart

du temps à de tels regroupements. Cette façon d'organiser l'information est la conséquence logique de la démarche adoptée dans chaque cas pour la construction des budgets. Elle traduit aussi pour l'UNAF la nécessité de disposer de regroupements aussi fins que possible permettant de disposer aisément d'informations pour l'actualisation des prix, qui est effectuée au mois le mois.

Même si ces regroupements apparaissent assez contingents dans la mesure où ils s'inspirent dans une large mesure de la nomenclature utilisée pour la confection de l'indices des prix à la consommation (IPC), ils peuvent être utiles pour repérer des niveaux intermédiaires de besoins qui correspondent à des nécessités de consommation relativement générales [2]. Pour la plupart des grands postes budgétaires, on a utilisé ces sous-postes UNAF pour procéder aux comparaisons de prix et de quantité [3].

Les individus qui composent les ménages types des différents budgets identifient trois catégories directement comparables : les adultes (homme et femme) et les adolescentes. Pour les enfants, la comparaison peut porter sur les garçons. Pour ces derniers, les budgets ONPES retiennent une tranche d'âge (11 à 14 ans) un peu plus étroite que celle des budgets UNAF (6 à 14 ans), mais l'écart est faible et la tranche d'âge des budgets ONPES est incluse dans celle des budgets UNAF. Pour les filles, en revanche, les tranches d'âge retenues ne se recouvrent que très partiellement (respectivement 3 à 10 ans pour l'ONPES et 6 à 14 ans pour l'UNAF). C'est la raison pour laquelle ce cas type n'a pas été retenu dans la comparaison. En résumé, dans la comparaison entre les budgets ONPES et UNAF, on a privilégié une configuration familiale, celle qui comprend un couple avec deux enfants (un garçon de 11 à 14 ans et une adolescente de 15 à 17 ans).

Tableau 1.1. Correspondance entre les individus types des budgets ONPES et UNAF

	ONPES	UNAF
Adulte femme	Adulte femme	Adulte femme
Adulte homme	Adulte homme	Adulte homme
Adolescents	Adolescente (F) 15_18	Adolescente (F) >14
		Adolescent (M) > 14
Enfants	Enfant (M) 11_14	Enfant (M) 6-14
	Enfant (F) 3_10	Enfant (F) 6_14

1.2. Variété et spécificité des produits : éléments de synthèse

La variété des produits peut s'analyser sous plusieurs dimensions. On peut d'abord procéder à un dénombrement des produits et services répertoriés dans chaque panier. Ce dénombrement a été effectué pour la famille type de l'ONPES correspondant à un couple avec deux enfants (un garçon de 11 à 14 ans et une adolescente de 15 à 17 ans) ainsi que pour une famille comparable des budgets UNAF. On a ainsi comptabilisé pour chaque individu ou, le cas échéant, pour le ménage, les différents produits et services du panier. Le total des produits et services dénombrés tient donc compte à la fois de la variété des produits répertoriés pour chaque membre du ménage et du nombre de personnes composant la famille type retenue dans la comparaison [4]. Ce comptage surestime légèrement

2. Par exemple, pour le poste habillement, les budgets UNAF identifient 5 sous-postes (accessoires d'habillement, chaussures, lingerie-bonneterie, vêtements de dessus, vêtements de sport).
3. Dans le questionnement des participants aux groupes de consensus, la méthodologie ONPES pourrait s'inspirer des regroupements effectués dans les budgets UNAF afin de rationaliser et de rendre plus efficace le questionnement des groupes de discussion.
4. Pour l'habillement, par exemple, si chaque membre du ménage dispose d'un pantalon, on dénombre autant de pantalons que de personnes du ménage (en l'occurrence quatre dans la famille type retenue ici).

la variété réelle des paniers ONPES dans la mesure où, dans certains cas, des produits identifiés dans les paniers pour chaque individu peuvent être partagés entre les différents individus du ménage (dans le cas par exemple de certains articles courants de toilette comme le savon, le dentifrice,…). Mais le biais dû à ce facteur est minime.

On observe (annexe 1) que les deux budgets identifient un très grand nombre de produits et services. Le budget ONPES comprend plus de 700 produits élémentaires et le budget UNAF plus de 600. Pour la plupart des postes budgétaires, les budgets ONPES offrent une plus grande variété des produits que les budgets UNAF, à l'exception notable des produits alimentaires pour lesquels le budget UNAF comprend près de 350 items, contre environ 220 pour le budget UNAF. Pour les postes Habillement et Équipement, les budgets ONPES recensent environ une cinquantaine de produits supplémentaires et l'écart est encore plus important pour le poste Hygiène et soins de la personne. Dans ce dernier cas, cet écart provient tout autant de la grande diversité du budget ONPES que de la très faible variété présente dans les budgets UNAF. Enfin, on peut également observer que, dans le budget UNAF, la variété des paniers est assez comparable pour tous les individus du ménage, ce qui n'est pas le cas dans les budgets ONPES, notamment pour l'adolescente [5].

Une autre façon plus qualitative de comparer la variété des produits consiste à identifier les produits qui sont spécifiques à chaque budget, c'est-à-dire qui sont présents dans un budget mais non dans l'autre. Cet exercice nécessite cependant, lorsqu'on considère des variétés élémentaires de produit, de s'interroger sur leur degré de substituabilité. Par exemple, il existe une grande variété de fruits et légumes, mais on peut considérer que la présence spécifique de certaines variétés dans un budget ne traduit pas nécessairement une différence significative, au sens où cette présence révèlerait une forme de manque dans l'autre budget, indépendamment du fait que cette absence peut être, ou non, délibérée. Il y a donc inévitablement dans cet exercice une part conventionnelle. L'option retenue a été de se limiter aux produits et services que l'on pouvait, sans ambiguïté, qualifier de spécifiques [6].

Globalement, pour un couple avec deux enfants, le budget ONPES est supérieur d'environ 330 € au budget UNAF (graphique 1). Cet écart provient de deux effets de sens opposé. Sur le champ des produits communs aux deux budgets, le budget ONPES est inférieur au budget UNAF (- 180 €), tandis que sur le champ des produits spécifiques il est supérieur (+ 510 €).

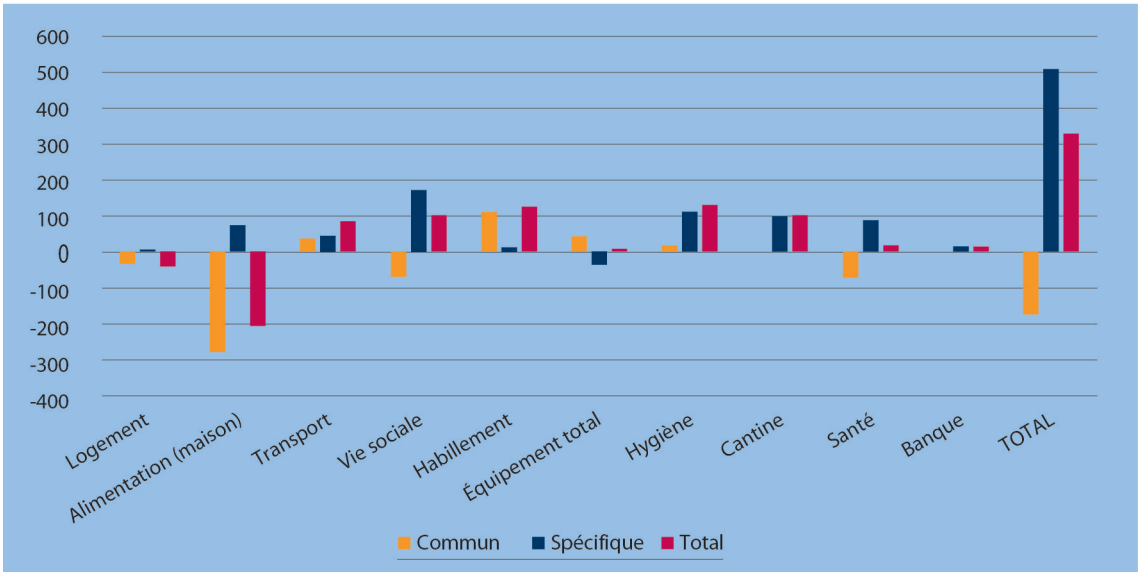
La dépense liée à des produits spécifiques est toujours plus élevée dans les budgets ONPES, sauf dans le cas du poste Équipement. Cet écart positif se concentre sur quelques postes : Vie sociale (1/3 de l'écart total), Hygiène et soins personnels (22 %), Santé (18 %) et Alimentation (15 %). Il est aussi relativement important pour le poste Cantine, car cette dépense a été explicitement écartée du budget UNAF en raison de la complexité de sa valorisation.

Sur le champ des produits communs, l'écart n'est pas systématiquement de même sens selon les postes. Il est particulièrement élevé pour le poste Alimentation, le budget UNAF étant supérieur de 280 € au budget ONPES, même lorsque l'on raisonne sur une hypothèse comparable où tous les repas sont pris à la maison. Un écart de même sens s'observe

5. Les écarts entre les enfants et les adultes sont légèrement surestimés dans cette première approche provisoire car les biens d'équipement spécifiques aux parents (meubles de la chambre) ont été comptabilisés ici – dans les deux budgets - au niveau du ménage.
6. On peut illustrer ce choix à partir du poste Habillement qui est sans doute le plus sensible à ces conventions. Le budget UNAF identifie ainsi une sous-catégorie « Vêtement de travail » qui ne figure pas dans le budget ONPES. On a considéré qu'il s'agissait d'un produit UNAF spécifique. Inversement, ce même budget UNAF prévoit une sous-catégorie « Robe » dont la déclinaison dans le budget ONPES prévoit deux produits : une robe, sans autre précision, et une robe pour occasions exceptionnelles. On a considéré que ce dernier produit n'était pas spécifique, ce qui a pour corollaire, dans la comparaison des budgets valorisés, de faire apparaître un effet « quantité ».

sur les postes Vie sociale et Santé [7]. En revanche, la dépense pour des produits communs est supérieure dans le budget ONPES, principalement pour le poste Habillement et, dans une moindre mesure, pour les postes Transport et Équipement.

Graphique 1. Écart entre le budget ONPES et le budget UNAF selon le type de produit ou service
(Couple avec deux enfants - Logement social en province - En €/mois)



1.3. Conclusion générale et principaux enseignements

La comparaison des budgets détaillés met en évidence de très nombreuses différences. Ce résultat est inévitable au niveau de détail où l'on s'est situé, compte tenu du très grand nombre de produits et d'hypothèses nécessaires à la construction des budgets. Une lecture erronée de ce résultat serait de considérer que ces multiples différences relèvent de l'arbitraire. Les hypothèses retenues révèlent dans chaque cas une très forte cohérence interne. Par ailleurs, dans chaque budget, les hypothèses sous-jacentes sont argumentées, de façon explicite dans le cas des budgets ONPES et de façon un peu plus implicite, dans certains cas, pour les budgets UNAF. S'il fallait retenir une conclusion générale de cette comparaison, il serait sans doute plus pertinent de souligner que les budgets UNAF et ONPES présentent de nombreux points communs, une proximité que la comparaison détaillée tend, par construction, à occulter.

Une autre lecture erronée et trop rapide de ces nombreuses différences serait de considérer qu'elles ont un impact significatif sur le montant global des budgets. Prises de façon isolée, au niveau le plus élémentaire d'un produit donné, ces différences peuvent en effet apparaître comme importantes. Mais, d'une part, leur impact sur le montant global du budget reste très souvent minime [8]. Et, d'autre part, ces différences élémentaires se compensent souvent, si bien que, globalement, rien ne permet de remettre en question la robustesse des résultats affichés dans les deux budgets.

7. Pour le poste Vie sociale, cela s'explique par le fait que trois semaines de vacances sont prévues dans le budget UNAF contre seulement deux dans le budget ONPES. Pour le poste Santé, l'écart s'explique uniquement par le coût de la complémentaire santé, plus élevé dans le budget UNAF (229 €) que dans le budget ONPES (156 €).
8. C'est le cas, par exemple, en ce qui concerne la télévision. Dans le budget ONPES, le prix de la télévision est double de celui retenu dans le budget ONPES et sa durée d'amortissement est près de deux fois plus faible. Cependant, l'écart qui en résulte sur le budget mensuel est de seulement 4 €.

En réalité, l'abondance quantitative de différences met surtout en évidence la principale qualité de ces deux budgets, à savoir leur très grande transparence, une transparence dont toutes les études internationales de même nature soulignent la nécessité. A cet égard, il faut souligner que c'est la première fois, à notre connaissance, que les commanditaires de budgets de référence soumettent délibérément les résultats de leurs travaux au crible d'une analyse aussi fouillée.

Plusieurs prolongements méthodologiques peuvent être envisagés à l'issue de ce travail de comparaison. Ils portent sur le contenu des paniers de biens et services, les compléments d'information à apporter à la méthodologie et les variations des paniers entre les différents membres du ménage.

Le contenu du panier de biens et services

Le rapport identifie, pour chaque poste budgétaire, les produits spécifiques à chaque budget dans le plus grand degré de détail possible. Pour les deux budgets, l'examen de ces listes détaillées pourrait faire l'objet d'un prolongement méthodologique permettant de consolider les choix retenus dans chacune des méthodes. Le travail consisterait ici à expliciter les motifs qui ont conduit à retenir (ou inversement à écarter) ces produits spécifiques. Le rapport méthodologique issu de la recherche CREDOC/IRES fournit un certain nombre de réponses, mais ce n'est pas toujours le cas. Le visionnage de certaines discussions de groupe permettrait d'enrichir cette méthodologie et, ce faisant, de la consolider. Si l'ONPES envisageait de reproduire la construction de budgets de référence sur d'autres champs d'analyse, ce questionnement pourrait être inclus dans les futures discussions de groupe. Dans le cas des budgets UNAF, les hypothèses retenues reflètent les choix propres de l'institution et la mise en lumière des écarts avec les budgets ONPES peut permettre de procéder de façon explicite à une vérification de ces choix et, le cas échéant, à leur révision. Dans les deux cas, ce travail ne serait pas nécessairement très lourd s'il était limité aux produits et services dont l'impact budgétaire est réellement significatif.

Sur le champ des produits et services communs aux deux budgets, il est possible d'analyser les raisons des écarts en tentant d'isoler ce qui tient aux différences de quantités consommées et aux écarts de prix unitaires. Cet exercice a été réalisé pour chacun des postes budgétaires et les résultats en sont présentés dans la suite de ce rapport. De la même façon que précédemment, les écarts observés invitent à s'interroger sur la pertinence des choix retenus et sur leur réalisme, questions qu'il appartient à chaque institution (ONPES, UNAF) de trancher.

Compléments d'information

La méthode des budgets de référence repose sur un très grand nombre d'hypothèses. D'où la nécessité d'une méthodologie aussi transparente que possible. Dans certains cas, il a été difficile d'aller au-delà d'un simple constat sur les effets prix et quantités, dans la mesure où certaines informations n'étaient pas disponibles, ce qui limite le champ du débat sur la pertinence des choix et des hypothèses. Cela a été le cas, notamment, pour le poste Alimentation où il n'a pas été possible d'expliciter certains choix normatifs implicites concernant les quantités consommées ainsi que les prix retenus.

- Les quantités consommées : le budget UNAF est établi sur la base d'un plan alimentaire détaillé qui donne pour chaque produit consommé, sa fréquence de consommation ainsi que la quantité consommée à chaque repas (ou « prise »). Le budget ONPES fournit des quantités quotidiennes – ou en équivalent jour - qui agrègent les deux informations précédentes (fréquence de consommation et quantité consommée par prise). La comparaison des quantités consommées dans les deux budgets reste donc très limitée. On ne peut pas savoir, par exemple, si les écarts constatés sur la consommation de viande proviennent du fait que les individus consomment

plus souvent de la viande dans un budget que dans un autre, ni si les quantités consommées à chaque repas sont plus ou moins importantes ou varient en fonction de l'âge des membres du ménage.

- Les prix alimentaires : dans aucun des deux budgets on ne trouve d'indications sur la gamme des produits alimentaires achetés [9]. Compte tenu de la grande variabilité des prix alimentaires, cette information mériterait d'être explicitée dans les deux budgets.

Dans la comparaison détaillée menée pour chaque grand poste budgétaire, on a aussi relevé certains points plus spécifiques sur lesquels des compléments d'information seraient nécessaires ou utiles.

Différences entre les membres du ménage

Les budgets analysés dans ce rapport correspondent à ceux d'une famille avec deux enfants. La méthode de construction des budgets ONPES part de la discussion des besoins individuels de chaque membre du ménage pour aboutir à un budget global familial. Dans l'approche développée par l'UNAF, les budgets sont construits d'emblée au niveau de la famille et, dans certains cas, ils retiennent explicitement l'hypothèse d'une non différenciation des besoins selon le sexe et/ou l'âge. Par construction, les budgets des différents individus qui composent le ménage sont donc plus homogènes dans la démarche UNAF que dans celle de l'ONPES. Dans les budgets ONPES, on repère cependant une forte spécificité pour le budget de l'adolescente, notamment pour trois postes (Alimentation, Habillement, Hygiène et soins personnels [10]). Sur ce point, le visionnage de certaines discussions de groupe pourrait peut-être permettre d'identifier ce qui a motivé ces choix spécifiques. Par ailleurs, comme on l'avait déjà suggéré plus haut, si l'ONPES envisageait de reproduire la construction de budgets de référence sur d'autres champs d'analyse, ce questionnement pourrait aussi être inclus dans les futures discussions de groupe.

2. Le poste Logement

Le poste logement est le seul poste budgétaire dont l'évaluation est fondée sur une méthode similaire dans les deux budgets. Pour ce poste, la discussion dans les groupes ONPES s'est en effet principalement limitée à quelques grandes questions, notamment sur le nombre de pièces dont devait pouvoir disposer chaque famille type. Pour les budgets ONPES, le chiffrage repose principalement sur les statistiques issues de l'enquête Logement. Cette même source est également utilisée par l'UNAF, conjointement avec des évaluations sur cas-types pour certains coûts annexes (consommation d'eau, entretien et réparations courantes).

2.2. Les informations disponibles et les comparaisons possibles

Taille des logements

Les BT de l'UNAF retiennent trois types de logement selon la taille et la composition de la famille : T3, T4 et T5. Pour chaque type de logement, la superficie est déterminée en application des normes réglementaires et des conventions retenues par l'INSEE pour l'indice de peuplement, soit 60 m^2 pour un T3 et 14 m^2 de plus par pièce principale supplémentaire (soit 74 m^2 pour un T4 et 88 m^2 pour un T5). Ces superficies sont les mêmes pour le secteur social et le secteur privé. L'UNAF effectue une distinction entre la Province et la région Île de France et calcule par ailleurs une moyenne pondérée pour la France.

9. On ne trouve pour les deux budgets que la source des prix (sites internet de grande surface et/ou IPC), mais aucune indication sur la qualité des produits achetés. En revanche, pour d'autres postes comme l'habillement ou l'équipement des indications détaillées sont fournies à la fois sur les lieux d'achat et les marques.
10. Ces spécificités sont signalées dans les parties correspondant à chaque poste budgétaire.

Les FT de l'ONPES ne retiennent pas de familles nombreuses. Il n'y a donc pas de T5. Les familles avec enfants (monoparentales ou en couple) occupent toutes des T4 (deux enfants, une chambre par enfant). Cependant, certaines FT – celles comprenant des retraités, habitent dans des T3, ce qui permet d'effectuer des comparaisons – un peu plus limitées – avec les BT de l'UNAF. Les surfaces sont calculées à partir des enquêtes Budgets de famille (BDF) et ne sont pas les mêmes dans le secteur social et le secteur privé. Ces informations sont calculées pour des « villes moyennes » de province et distinguent le secteur social et le privé.

Postes de dépenses identifiés dans la rubrique Logement

On retrouve les mêmes catégories de dépenses dans les deux budgets. La principale différence porte sur les taxes : la taxe d'habitation n'est pas prise en compte dans les BT de l'UNAF et la redevance audiovisuelle est comptabilisée dans le poste Loisirs. Par ailleurs, les loyers des FT de l'ONPES sont directement évalués charges comprises.

On retient par la suite cette hypothèse d'un loyer ONPES charges comprises dans la mesure où :

1. Le poste charges n'apparaît pas dans d'autres rubriques de dépenses et

2. Le montant des loyers apparaît manifestement assez supérieur aux moyennes connues pour les seuls loyers (hors charges).

En résumé, on dispose d'éléments d'informations permettant d'effectuer des comparaisons pour des T3 et des T4, dans le secteur social comme dans le secteur privé. Les FT de l'ONPES habitant des villes moyennes de province, on a retenu pour la comparaison les estimations des BT pour la province. Cette comparaison peut être effectuée pour deux principaux postes de dépenses, les loyers (yc charges) et la consommation d'énergie. Ces deux postes représentent environ 80 % du budget Logement dans les FT de l'ONPES.

Tableau 2.1. Postes de dépenses identifiés dans les budgets UNAF et ONPES

	UNAF	ONPES
Loyer	X	X
Charges	X	
Consommation d'énergie	X	X
Consommation d'eau	X	X
Assurance	X	X
Produits d'entretien et de réparation courante	X	X
Services d'entretien et de réparation courante	X	X
Taxe d'habitation	O	X
Redevance audiovisuelle	Poste Loisirs	X

Période de comparaison : on a retenu pour la comparaison avec les budgets ONPES les évaluations des FT UNAF pour le mois de janvier 2014.

2.2. Les loyers

Les tableaux suivants présentent les résultats obtenus dans les deux budgets.

Les budgets ONPES

On a repris ici les loyers tels qu'ils sont indiqués dans les fichiers détaillés. Ces fichiers ne précisent pas si ces loyers incluent les charges mais on peut le présupposer (*cf. supra*). Les surfaces sont données pour les T2 et les T3 mais pas pour les T4. Pour ces derniers, on a fait l'hypothèse que le prix au m^2 était le même que pour les T3, ce qui permet d'estimer la surface de ces logements.

Tableau 2.2. Loyers, surface et prix au m² dans les budgets ONPES

	Loyer + charges		Surface		Prix au m²	
	Social	Privé	Social	Privé	Social	Privé
T2	306	444	49,3	47,9	6,21	9,27
T3	419	657	67,5	71	6,21	9,25
T4	481	683	(77,5)	(73,8)	(6,21)	(9,25)

Les budgets UNAF

Les données fournies par l'UNAF donnent les prix au m² ainsi que les charges et fournissent aussi les hypothèses concernant la surface des logements. Les évaluations monétaires sont présentées fin 2011 et actualisées à janvier 2014, mais sous une forme condensée, tenant compte de la pondération entre social et privé. On a recalculé les données actualisées pour les deux secteurs (social et privé) et pour la seule province en reprenant les pondérations figurant dans les fichiers détaillés (voir annexe 2).

Tableau 2.3. Loyers, surface et prix au m² dans les budgets UNAF

	Loyer		Charges		Loyer + charges		Surface	Prix au m²	
	Social	Privé	Social	Privé	Social	Privé	Social/privé	Social	Privé
T3	301	486	65,2	58,1	366,4	544,4	60,0	6,1	9,1
T4	371	600	80,5	71,6	451,9	671,4	74,0	6,1	9,1
T5	442	713	95,7	85,2	537,4	798,4	88,0	6,1	9,1

Éléments de comparaison

Les loyers des FT de l'ONPES sont toujours supérieurs à ceux des BT de l'UNAF. Cet écart est surtout important pour les T3. Dans la mesure où le prix au m² est très voisin dans les deux approches - supérieur d'à peine 2 % dans les FT de l'ONPES – les écarts observés sur les loyers sont essentiellement le reflet des différences dans les surfaces des logements, lesquelles sont plus importantes dans les hypothèses retenues par l'ONPES. On peut cependant observer que les normes adoptées par l'UNAF avant 2012 retenaient des surfaces de logement comparables à celles de l'ONPES pour les T3 (68 m²) et supérieures pour les T4 (86 m²). Avec ces normes anciennes, les loyers auraient été plus élevés dans les BT de l'UNAF.

Tableau 2.4. Écart entre les budgets ONPES et UNAF

Écart en euros sur loyer + charges		
	Social	Privé
T3	52,6	112,6
T4	29,1	11,6
Loyers + charges (écart en %)		
	Social	Privé
T3	1,14	1,21
T4	1,06	1,02
Surface (écart en %)		
	Social	Privé
T3	1,13	1,18
T4	1,05	1,00
Prix au m² (écart en %)		
	Social	Privé
T3	1,02	1,02
T4	1,02	1,02

Lecture : Pour un T3 dans le secteur social, le loyer estimé dans les budgets ONPES est supérieur de 52,6 euros (14 %) à celui des BT de l'UNAF. Cet écart s'explique principalement par le fait que la surface du logement est supérieure de 13 %, le prix au m² étant très voisin dans les deux évaluations (+2 % dans les FT de l'ONPES).

2.3. La consommation d'énergie

Dans les BT de l'UNAF, la consommation d'énergie est proportionnelle à la surface du logement. Les données des FT de l'ONPES retiennent des montants moyens (par type de famille) qui sont issus des enquêtes BDF. Sur ce poste de dépense, la comparaison est possible pour deux familles : famille monoparentale avec deux enfants (BT C) et couple avec deux adolescents (BT B). Le tableau suivant résume les principaux éléments comparatifs pour ce poste de dépense. Il en ressort plusieurs constats.

- Pour les BT UNAF, la dépense est moins élevée dans le privé que dans le social. C'est l'inverse dans les FT de l'ONPES.
- La dépense est généralement plus faible dans les budgets ONPES pour les logements en habitat social, mais ce n'est pas le cas dans le secteur privé où les écarts sont faibles.
- La surface des logements [11] dans les FT de l'ONPES est au moins égale à celle des BT UNAF mais la dépense est plus faible en raison d'un coût par m² bien plus faible, sauf pour les couples avec enfants.

Tableau 2.5. Dépense mensuelle de consommation d'énergie – Indicateurs comparatifs

	Dépense (€/mois)		Surface (m²)		Dépense par m²	
	Social	Privé	Social	Privé	Social	Privé
Logement T3						
UNAF	134	126	60	60	2,23	2,09
ONPES	116	126	68	71	1,72	1,77
Écart en euros/mois	-18	0				
ONPES/UNAF	0,87	1,00	1,13	1,18	0,77	0,85
Logement T4						
UNAF	165	155	74	74	2,23	2,09
ONPES	135	164	77,5	74	1,74	2,22
Écart en euros/mois	-30	9				
ONPES/UNAF	0,82	1,06	1,05	1,00	0,78	1,06

2.4. Les autres postes de dépense

Pour ces autres postes de dépense, on ne dispose pas du détail dans les FT de l'ONPES concernant les familles (*cf. supra*). Cette information n'est disponible que pour les autres FT concernant soit des personnes isolées, soit des couples sans enfants. Pour les familles avec enfants, les données détaillées des FT de l'ONPES mentionnent un poste « Autres » qui regroupe probablement, si l'on recoupe son montant avec les informations plus précises disponibles pour les autres FT, les dépenses d'assurance, et d'entretien. Cette hypothèse devrait être vérifiée auprès du CREDOC

Ces postes de dépense portent sur des montants relativement faibles et varient principalement en fonction de la taille et de la superficie des logements, au moins dans les hypothèses explicites retenues pour les BT de l'UNAF. Le seul poste qui varie en fonction de la taille et de la composition de la famille est la consommation d'eau, troisième poste de dépense après le loyer et la consommation d'énergie.

Consommation d'eau

Pour les familles, on ne dispose pas d'informations précises dans les FT de l'ONPES concernant la dépense afférente à ce poste. Cette information n'est disponible que pour

11. Pour les T4 des budgets ONPES, on a retenu les surfaces estimées précédemment.

les autres FT et indique un montant de 18 euros pour une personne seule et varie de 24 à 31 euros pour un couple (selon le type d'habitat et la situation par rapport à l'activité – actif ou retraité).

Dans les BT de l'UNAF, la consommation est déterminée en fonction de la composition du ménage (avec une distinction entre les adultes, les adolescents et les enfants), puis valorisée en fonction d'un prix au m^3, ce qui permet de calculer pour tous les BT la dépense mensuelle liée à ce poste. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2.6. Dépense mensuelle de consommation d'eau dans les BT UNAF (euros)

Familles types	Coût/mois	Nombre de personnes
A	39,1	4
B	50,5	4
C	28,0	3
D	66,3	6
E	36,8	3
F	58,2	5
G	44,6	4
H	25,8	2

La seule comparaison possible porte sur les ménages de deux personnes (BT H de l'UNAF, 1 adulte et 1 adolescent). Le montant de 25,8 euros est *a priori* proche des montants retenus pour les couples sans enfants (deux personnes adultes) dans les FT de l'ONPES (27 € à 31 € pour un couple d'actifs sans enfant, respectivement en habitat social ou privé).

Assurance

La dépense concernant ce poste est évaluée dans les BT de l'UNAF à 17,7 euros pour les 3 ou 4 pièces et à 22,4 euros pour les 5 ou 6 pièces [12]. Ce montant est plus élevé que celui retenu par l'ONPES pour les 2 pièces (11 euros). L'information détaillée n'est pas disponible pour les T3 et T4.

Entretien et réparations courantes

Pour l'entretien, les FT de l'ONPES retiennent un montant mensuel de 7 euros pour une personne seule et de 21 euros pour un couple. Ces montants correspondent à ceux qui ressortent de l'enquête BDF pour les postes « Produits destinés aux travaux courants d'entretien et de réparation du logement (hors gros travaux) » et « Services d'entretien et petites réparations du logement ». Dans la FT « Couple avec enfants », on repère dans le poste Équipement, une dépense de peinture (3 € mensuels) pour une adolescente, mais *a priori* pas d'autres dépenses de même nature pour les autres membres du ménage ni pour les autres pièces.

Les montants calculés dans les BT de l'UNAF correspondent aux mêmes postes mais reposent sur des hypothèses explicites concernant les besoins en peinture, en outillage et fournitures diverses pour l'entretien des différentes pièces du logement. Les montants mensuels sont plus élevés que dans les FT de l'ONPES. Ils s'élèvent à 63,8 € pour un T3, 78,5 € pour un T4 et 93,2 € pour un T5. Même si la comparaison avec le FT de l'ONPES n'est pas possible, il semble assez clair que les montants retenus par l'ONPES

12. La notion de pièce compte ici, apparemment, la cuisine pour une pièce.

sont sensiblement inférieurs à ceux de l'UNAF. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit de données d'enquête qui sous-estiment (peut-être davantage pour ce poste) les dépenses des ménages.

Taxe d'habitation et redevance audiovisuelle

Ces dépenses sont incluses dans les FT de l 'ONPES pour un montant global de 69 euros. La redevance audiovisuelle est comptabilisée dans les budgets UNAF dans le poste « Loisirs », pour un montant mensuel de 10,9 €, très proche de celui retenu dans les budgets ONPES (11 €).

Autres dépenses

Pour les familles avec enfants, les budgets de l'ONPES indiquent un poste « Autres » qui s'élève à 42 euros pour les couples avec enfants et à 24 euros pour les familles monoparentales. En comparaison des données pour les autres budgets types, ce montant correspond implicitement au total des dépenses suivantes : redevance audiovisuelle, assurance et réparation. Cette hypothèse devrait être validée par le CREDOC.

2.5. Synthèse

La comparaison la plus homogène est celle qui porte sur une famille comprenant un couple d'adultes et deux adolescents (un garçon et une fille). Cette famille correspond au BT B de l'UNAF. Pour cette famille type, les deux évaluations retiennent une même configuration de logement (3 chambres). Les écarts reflètent donc principalement des différences dans la surface des logements et les évaluations monétaires des différents postes de dépense. Les résultats sont présentés dans le tableau 7.

Tableau 2.7. Poste Logement – Couple avec deux adolescents (un garçon et une fille)

	Logement social		Logement privé		Écart en valeur absolue		Écart en % (ONPES/UNAF)	
	ONPES	UNAF	ONPES	UNAF	Social	Privé	Social	Privé
Loyer		371,4		599,8				
Charges		80,5		71,6				
Loyer + charges	481,0	451,9	683,0	671,4	29,1	11,6	6,4	1,7
Energie	135,0	165,2	164	154,9	-30,2	9,1	-18,3	5,9
Autres	42,0	151,3	42	151,3	-109,3	-109,3	-72,2	-72,2
dont Eau		50,4		50,4				
Assurance		22,4		22,4				
Entretien		78,5		78,5				
Total Hors taxes	658,0	768,4	889,0	977,6	-110,4	-88,6	-14,4	-9,1
Surface (en m^2)	77,5	73,8	74	74,0	3,7	0,0	5,0	0,0
Dépense/m^2 (hors taxes)	8,5	10,4	12,0	13,2	-1,9	-1,2	-18,5	-9,1
Taxes *	69,0	10,9	69	10,9	ns	ns	ns	ns
Total général	727,0	779,3	958,0	988,5	-52,3	-30,5	-6,7	-3,1

* Les taxes comprennent la redevance audiovisuelle pour les deux budgets, plus la taxe d'habitation pour les seules FT de l'ONPES. La comparaison pour ce poste n'est donc pas significative (ns).

Le loyer (yc charges) est légèrement plus élevé dans les budgets ONPES que dans ceux de l'UNAF. En revanche, pour tous les autres postes, le budget de l'UNAF retient des montants plus élevés, la seule exception concernant la dépense d'énergie en secteur privé qui est légèrement plus faible. Les écarts observés sur ces autres postes de dépense font plus que compenser les légères différences de loyer, si bien qu'au total, en raisonnant sur un champ de dépenses comparable (hors taxe d'habitation et redevance audiovisuelle), la

dépense afférente au logement est plus élevée dans le budget UNAF que dans le budget ONPES. Pour ces autres postes de dépense, on peut considérer que le montant global retenu par l'ONPES est sous-estimé. Si l'on considère en effet les autres FT de l'ONPES (actifs et retraités, isolés ou en couple) pour lesquelles on dispose du détail de ces dépenses, le cumul des dépenses d'eau, d'assurance et d'entretien pour un couple est d'environ 60 euros par mois. Ce montant ne peut qu'être plus élevé pour une famille avec deux adolescents qui occupe un logement plus spacieux (avec une incidence sur les dépenses d'assurance et d'entretien) et dont la consommation d'eau est aussi plus importante en raison de la présence d'adolescents en plus des adultes. Or le total des « Autres dépenses » évalué pour cette famille par l'ONPES s'élève à 42 euros pour un couple avec deux enfants.

Une autre comparaison est possible entre la famille monoparentale considérée dans l'étude ONPES et le BT C de l'UNAF. Il s'agit dans les deux cas d'une famille composée d'une femme et de deux enfants. La seule différence concerne l'âge et le sexe des enfants : les deux enfants sont des garçons âgés de 6 à 13 ans dans le BT de l'UNAF, alors que la FT de l'ONPES comporte un garçon de 0-2 ans et une fille de 3-10 ans.

Pour cette famille monoparentale avec deux enfants, la principale différence porte sur la taille du logement qui comporte une chambre supplémentaire dans l'étude ONPES. En raison de cette différence de taille, le loyer de la FT ONPES est sensiblement plus élevé que dans le BT de l'UNAF, cette différence variant entre environ 25 % (secteur privé) et plus de 30 % (logement social).

Tableau 2.8. Poste Logement – Famille monoparentale avec deux enfants *

	Logement social		Logement privé		Écart en valeur absolue		Écart en % (ONPES/UNAF)	
	ONPES	UNAF	ONPES	UNAF	Social	Privé	Social	Privé
Loyer		301,2		486,3				
Charges		65,2		58,1				
Loyer + charges	481,0	366,4	683,0	544,4	114,6	138,6	31,3	25,5
Energie	116,0	133,9	126	125,6	-17,9	0,4	-13,4	0,3
Autres	24,0	120,4	24	120,4	-96,4	-96,4	-80,1	-80,1
dont Eau		39,0		39,0				
Assurance		17,7		17,7				
Entretien		63,8		63,8				
Total Hors taxes	621,0	620,8	833,0	790,4	0,2	42,6	0,0	5,4
Surface (en m^2)	77,5	60	74	60,0	17,5	14,0	29,2	23,3
Dépense/m^2 (hors taxes)	8,0	10,3	11,3	13,2	-2,3	-1,9	-22,6	-14,5
Taxes **	69,0	10,9	69	10,9	ns	ns	ns	ns
Total général	621,0	620,8	833,0	790,4	0,2	42,6	0,0	5,4

* Deux garçons de 6 à 13 ans dans le BT UNAF - un garçon de 0-2 ans et une fille de 3-10 ans dans la FT de l'ONPES.
** Les taxes comprennent la redevance audiovisuelle pour les deux budgets, plus la taxe d'habitation pour les seules FT de l'ONPES. La comparaison pour ce poste n'est donc pas significative (ns).

Cependant, comme pour la famille précédente, le montant des autres dépenses est toujours plus faible dans le budget ONPES. Au total, sur un champ de dépenses comparable, ces écarts de sens différent se compensent exactement pour un logement en secteur social et le budget évalué par l'UNAF est même légèrement plus élevé (+ 5,4 %) pour un logement en secteur privé. Là encore, pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut, le montant de ces autres dépenses apparaît sous-estimé dans les BT ONPES.

Questions et compléments d'information

• Budgets ONPES

Estimation des loyers – On a déduit des montants des loyers qu'ils étaient estimés charges comprises. Il serait utile de faire figurer cette information complémentaire dans la méthodologie.

Données pour les familles avec enfants - A la différence des données détaillées portant sur les autres familles types, celles disponibles pour les familles avec enfants ne donnent pas certaines informations :

- Surface des logements
- Détail des différents postes annexes – On dispose de seulement trois rubriques : énergie, taxes et autres. Il serait utile de savoir si le poste énergie comprend, outre le chauffage, la consommation d'eau. Il serait aussi nécessaire de préciser le contenu du poste Autres. Par comparaison avec les données de toutes les autres familles-types de l'ONPES, ce poste Autres comprend implicitement l'assurance, les dépenses d'entretien et, peut-être, la consommation d'eau. Mais quelle que soit l'hypothèse retenue, il semble qu'il y ait une légère sous-estimation de certains postes.

• Budgets ONPES et UNAF

La comparaison des deux budgets fait ressortir quelques questions sur le coût unitaire (par m^2) de la dépense d'énergie :

- Ce coût n'est pas le même dans le parc social et dans le parc privé, mais le sens de cet écart n'est pas le même dans les deux budgets ;
- Dans les budgets ONPES, le coût unitaire (par m^2) paraît très décalé pour les T4 en habitat privé par rapport aux autres types de logement.

D'une manière générale, dans la mesure où les évaluations pour ce poste budgétaire reposent essentiellement sur les données de l'enquête Logement, il serait utile de s'assurer de la cohérence des informations titrées de cette enquête selon les différents champs retenus (parc social/privé, T3/T4, champ géographique).

3. Le poste alimentation

Dans les deux approches, et pour des situations familiales comparables (familles B et C de l'UNAF), le budget Alimentation représente le second poste de dépense du ménage. En valeur absolue, ces dépenses sont cependant plus élevées dans les BT de l'UNAF.

La méthodologie est très voisine dans les deux approches. Les BT de l'UNAF identifient pour chaque produit la fréquence mensuelle de consommation, le grammage par consommation (ce qui permet de calculer la quantité mensuelle consommée), l'unité de prix d'achat (litre, kg.,...) ainsi que le prix unitaire. Les données ONPES présentent la quantité journalière consommée, corrigée éventuellement d'un coefficient de déperdition (« coefficient de dilatation » et/ou « part comestible »), l'unité de prix d'achat (litre, kg.,..) et le prix unitaire.

3.1. Données disponibles

Les données disponibles présentent plusieurs points communs :

- Les deux budgets fournissent des **données individuelles** pour chacun des individus qui composent le ménage, ce qui permet des comparaisons fines à ce niveau. Pour les adultes, les données de l'ONPES font une distinction entre les hommes

et les femmes alors que ce n'est pas le cas dans les BT de l'UNAF. Cependant, le budget global de l'ONPES est très peu différent pour un homme adulte et une femme adulte, même si l'on observe des différences significatives dans le contenu des paniers. Les catégories d'âge retenues sont très proches pour les enfants (6-13 ans pour l'UNAF et 11-14 ans pour l'ONPES) ainsi que les adolescents (14-17 pour l'UNAF et 15-17) pour l'ONPES. Pour les enfants et les adolescents, il faut cependant noter que les BT UNAF ne font pas de distinction entre les sexes, alors que les FT ONPES considèrent explicitement que l'enfant est un garçon de sexe masculin et l'adolescente une fille.

- Les données fournissent une **distinction par grande catégorie de repas** : petit déjeuner, déjeuner et diner, gouter ou pause éventuelle. Les FT de l'ONPES distinguent les déjeuner et les diners, ce qui n'est pas le cas dans les BT de l'UNAF.
- La liste des produits figurant dans le panier de base est très détaillée, au niveau des catégories les plus élémentaires et permet de connaître les **quantités consommées** ainsi que le **prix unitaire** de chaque produit. Les BT de l'UNAF explicitent le calcul des quantités consommées en indiquant à la fois la fréquence de prise des différentes catégories d'aliments et les quantités consommées à chaque prise. Le budget ONPES indique les quantités journalières consommées *en moyenne sur un mois*, sans préciser les fréquences de prise ni les quantités consommées à chaque prise.

Ces données présentent quelques différences dont il est nécessaire de tenir compte pour la comparaison :

- Les données mensuelles sont établies en retenant une moyenne de 30 jours dans les FT ONPES [13]. Les données des BT de l'UNAF varient selon le nombre de jours du mois. Dans la mesure où la valorisation porte sur le mois de janvier 2014, les données disponibles couvrent donc 31 jours. Pour la comparaison entre les deux budgets, on a retenu par convention un mois de 30 jours en recalculant *prorata temporis* les budgets UNAF.
- Le budget Alimentation de l'ONPES est calculé en déduisant du budget global qui serait nécessaire si tous les repas étaient pris à la maison le coût des repas pris à l'extérieur du domicile (cantine, restaurant). Pour les besoins de la comparaison, on a retenu un budget ONPES comparable à celui de l'UNAF qui considère que tous les repas sont pris à la maison.
- Les budgets des FT de l'ONPES distinguent un poste spécifique Alcool qui a été ajouté au budget Alimentation des FT ONPES (rubrique « Déjeuner et diner », catégorie Liquides).
- Pour les adultes des FT de l'ONPES figure une rubrique « repas exceptionnel » qui s'ajoute aux repas ordinaires pour donner le total du budget Alimentation. Ce poste a été intégré aux dépenses pour les diners et déjeuners et son montant a été réparti entre les produits du panier alimentaire au prorata de l'importance de ces produits pour tous les autres repas.

Les comparaisons qui ont été effectuées portent sur :

- Le montant et la structure des dépenses par catégorie de repas (petit déjeuner, déjeuner et diner, goûter ou pause éventuelle) ;

13. Cette convention aboutit à minorer légèrement le budget Alimentation, puisque le nombre moyen de jours par mois dans l'année est de 30,4 jours. La minoration est de 1,4 %.

Le partage entre produits communs et produits spécifiques : le cas spécifique de l'alimentation

Pour le poste Alimentation, compte tenu de la très grande variété des produits et, surtout, de leur caractère assez largement substituable pour la préparation des repas, on a considéré qu'il n'existait pas de produits spécifiques pour les repas pris à la maison, à l'exception des plats tout préparés qui figurent dans les budgets ONPES mais jamais dans les budgets UNAF, lesquels font l'hypothèse que tous les repas sont préparés par le ménage.

Rappelons que, dans la méthodologie ONPES, on calcule le coût des repas pris à la maison et que l'on déduit ensuite les repas pris à l'extérieur (restaurants, cantine) qui sont comptabilisés dans le poste Vie sociale. Il s'agit là de produits spécifiques mais qui ne sont pas isolés dans le poste Alimentation, mais dans le poste Vie sociale. Par construction, le budget Alimentation pour les repas pris à la maison (« Alimentation maison ») ne concerne donc pas le même nombre de repas.

L'incidence de ces repas pris à l'extérieur sur le budget « Alimentation maison » n'est pas la même pour tous les membres du ménage ONPES, y compris pour les repas pris à la cantine pour les enfants. La déduction apportée au budget « Alimentation maison » est calculée en multipliant le nombre de repas extérieurs par le coût moyen d'un repas pris à la maison. C'est ce qui explique que, malgré un coût de cantine égal (49,5 €), la réfaction apportée au budget Alimentation est plus élevée pour le garçon (35,16 €) que pour l'adolescente (25,19 €). Car le coût des déjeuners pris à la maison est plus élevé pour les garçons (70,32 €) que pour les adolescentes (50,38 €). L'hypothèse retenue est que le fait que les repas soient pris à la cantine réduit de moitié le coût des déjeuners à la maison (70,32/35,16 = 50,38/25,19 = 2). Autrement dit, il y a autant de déjeuners pris à la maison qu'à la cantine au cours d'une année . Dans la comparaison des budgets Alimentation, afin de pouvoir évaluer les effets prix et quantités (*cf. infra*), on a reconstitué des budgets ONPES en faisant l'hypothèse que tous les repas étaient pris à la maison.

- Le montant et la structure des dépenses par grande catégorie d'aliments. En raison du grand nombre de produits, on a procédé à des regroupements en retenant les 7 catégories principales qui figurent généralement dans la pyramide alimentaire (*cf. infra*) ;
- La comparaison détaillée des quantités consommées et des prix unitaires pour trois postes importants du budget Alimentation : Viandes et poissons, Fruits et légumes et Pains et céréales.

Pour ces comparaisons, on a retenu trois catégories d'individus :

- Un enfant (de 6-13 ans pour l'UNAF et de 11-14 ans pour l'ONPES). Dans la FT de l'ONPES, l'enfant est de sexe masculin ;
- Un adolescent (de 14-17 ans pour l'UNAF, de 15-17 ans pour l'ONPES). Dans la FT de l'ONPES, l'adolescente est une fille.
- Un adulte (sans distinction de sexe pour l'UNAF, moyenne Homme/Femme pour l'ONPES).

Le partage entre produits spécifiques et produits communs soulève des questions particulières pour le poste Alimentation. A l'exception des plats tout préparés, on a fait l'hypothèse qu'il n'y avait pas d'autres produits spécifiques dans les deux budgets (*cf.* encadré).

3.2. Dépense par catégorie de repas

L'UNAF identifie spécifiquement les montants de dépense correspondant à trois catégories de repas : le petit-déjeuner, les déjeuners et les dîners, les goûters (pour les enfants et les adolescents). On a retenu ce découpage sans analyser en détail le contenu de ces trois

regroupements. L'ONPES indique pour chaque produit élémentaire du panier de base alimentaire à quel type de repas ces produits correspondent [14].

Globalement, les budgets ONPES sont toujours inférieurs aux budgets UNAF (tableau 3.1). Cet écart est faible pour les adultes (environ 5 %), mais il atteint près de 20 % pour les enfants et environ un tiers pour les adolescents. On retrouve des ordres de grandeur voisins pour les dépenses concernant les repas du midi et du soir, ce qui est assez logique puisque ces dépenses représentent l'essentiel du budget Alimentation (entre 70 % à 85 % environ selon les individus et les approches). Cet écart s'explique pour partie (20 % à 40 % selon les situations) par le poste « Divers » qui correspond pour l'essentiel à des condiments (sel, huile, margarine,…). Il est difficile de se prononcer sur le plus ou moins grand réalisme des deux budgets à cet égard.

En revanche, pour tous les individus considérés, les écarts sont les plus faibles pour le petit-déjeuner : les budgets sont quasi identiques pour les enfants et les adultes, mais ils restent inférieurs de 12 % pour les adolescents même si, en valeur absolue, la différence reste faible (3,3 euros).

Enfin, même si ce poste est d'un montant relativement faible en valeur absolue, on note des écarts très sensibles pour le goûter. C'est particulièrement le cas pour les adolescents. Le résultat avancé par l'ONPES pour ce poste concernant ces individus est particulièrement faible, surtout si on le compare au montant retenu par l'ONPES pour les enfants (17,4 euros pour les enfants contre 5 euros pour les adolescents).

Tableau 3.1. Budget alimentation par grande catégorie de repas (en euros/mois)

ONPES avec divers recalculé (yc beurre) + alcool					
	Pdj	Goûter	Déj. + Dîner	dont divers	Total
Enfant 11-14 ans	19,9	17,4	95,9	1,1	133,3
Adolescente 15-17 ans	23,5	5,0	117,7	1,1	146,2
Adulte moyenne	26,4	0,6	164,5	3,4	191,5
Adulte homme	27,0	1,2	159,5	3,6	187,7
Adulte femme	25,8	0,0	169,4	3,3	195,2
UNAF recalculé sur 30 jours					
	Pdj	Goûter	Déj. + Dîner	dont divers	Total
Enfant 6-13 ans	19,8	26,0	117,7	7,6	163,6
Adolescent 14-17 ans	26,8	27,0	165,0	9,1	218,9
Adulte	26,8	0,0	177,8	9,1	204,6
Écart ONPES-UNAF en euros					
	Pdj	Goûter	Déj. + Dîner	dont divers	Total
Enfant	0,1	-8,6	-21,8	-6,6	-30,3
Adolescent	-3,3	-22,1	-47,3	-8,0	-72,6
Adulte	-0,4	0,6	-13,4	-5,6	-9,7
Rapport ONPES/UNAF					
	Pdj	Goûter	Déj. + Dîner	dont divers	Total
Enfant	1,01	0,67	0,81	0,14	0,81
Adolescent	0,88	0,18	0,71	0,12	0,67
Adulte	0,99	NS	0,92	0,38	0,95

Note : Le poste dîner et déjeuner inclue pour les adultes des budgets ONPES le poste Alcool.

14. Pour les adultes hommes il est prévu une pause-café intégrée dans la rubrique « Goûter ».

La principale conclusion que l'on peut tirer de cette première comparaison est que le budget Alimentation établi par l'ONPES pour les adolescents apparaît relativement atypique, pour plusieurs raisons :

- dans son montant global, il est inférieur de 25 % à celui d'un adulte alors que l'écart est inverse pour l'UNAF (+ 7 %). Cet écart est du même ordre pour les repas du midi et du soir dont la dépense représente 72 % de celle d'un adulte contre 92 % dans les BT de l'UNAF, ce qui correspond *a priori* à un écart plus probable;
- le poste Goûter est très faible et représente moins de 30 % (28,5 %) de celui d'un enfant.

3.3. Dépense par grande catégorie alimentaire

Pour l'analyse du Budget Alimentation, on a regroupé les différents items du panier de biens en fonction des catégories de la pyramide alimentaire, laquelle distingue 7 catégories d'aliments et boissons (tableau 3.2).

Ce regroupement a simplement pour objet d'identifier les principaux postes de dépense du budget Alimentation et non d'apprécier le caractère plus ou moins équilibré des repas puisque qu'on ne s'intéresse ici qu'aux montants dépensés et non aux quantités consommées.

Tableau 3.2. Principales catégories de la pyramide alimentaire

Catégorie	Brève description
1	Eau, liquides, boissons
2	Fruits et légumes frais
3	Pains, céréales, féculents, légumes secs
4	Lait et produits laitiers
5	Viandes, poissons, œufs
6	Matières grasses
7	Produits sucrés

L'immense majorité des produits peut être classée sans difficulté dans chacune de ces catégories. Les ajustements qui ont dû être opérés concernent :

- les conserves de légumes et de poissons que l'on a regroupées dans la rubrique correspondante de produits frais ;
- les plats « tout préparés » (sandwich, quiche lorraine, hamburger, plat préparé sans autre précision) qui occupent une certaine place dans les budgets ONPES. On a adopté une clé conventionnelle de répartition entre les principales catégories alimentaires qui composent ces produits.

L'importance de ce poste « Plats tout préparés » dans les budgets ONPES n'est pas totalement mineure (tableau 3.3). Elle est faible pour les enfants (6,6 % du total) mais représente 12,6 % et 18,6 % du budget Alimentation respectivement pour les adolescents et les adultes de sexe masculin [15]. Pour les adultes femmes, aucune dépense n'est prévue pour ce poste. La moyenne Adulte à laquelle on compare les budgets UNAF correspond donc à la moitié du poste pour les hommes adultes.

15. Pour les adolescents, ce poste Plats tout préparés n'inclut pas certains plats comptabilisés sous la catégorie élémentaire principale (lasagnes, spaghettis bolognaise,…).

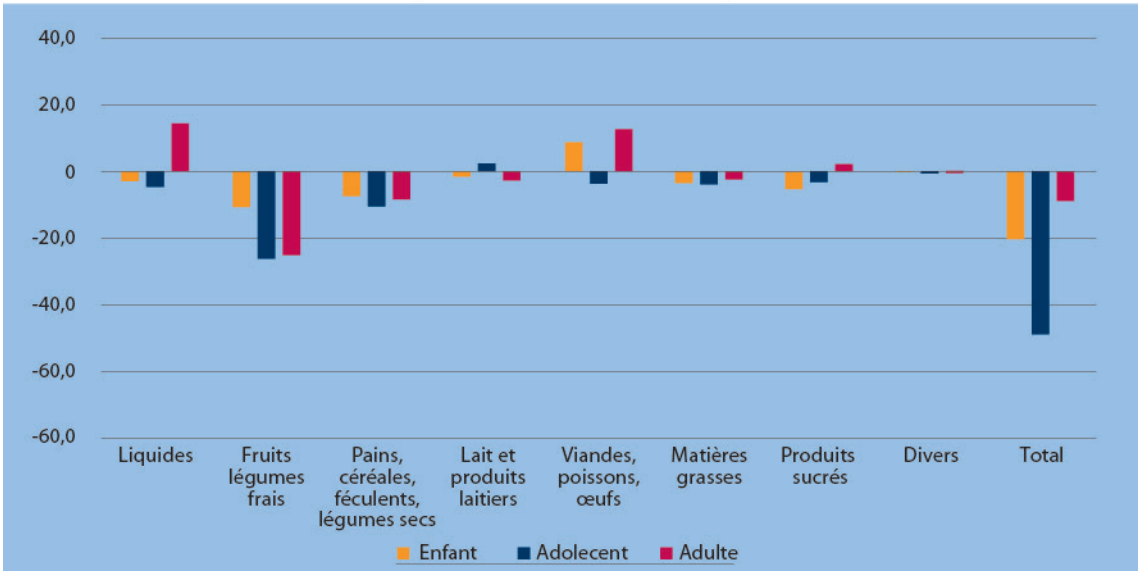
Tableau 3.3. Budget mensuel ONPES pour les « Plats tout préparés »

	Montant en €	% du budget Alimentation
Enfant	8,8	6,6
Adolescent	18,5	12,6
Adulte homme	31,6	18,6
Adulte (H+F)	15,8	8,3

Pour les adolescents, ces plats « tout préparés » correspondent pour une petite moitié de la dépense à des sandwiches pris au déjeuner et, pour le reste, à des quiches ou pizzas consommées au cours des diners de semaine ou, pour un montant bien plus faible, au cours d'un diner avec des copains. Pour les hommes adultes, ces repas tout préparés correspondent pour 70 % de leur montant à des repas pris au diner et, pour le complément, à des « plats rapides » que l'on peut supposer être pris au déjeuner. L'importance de ce poste pour les repas pris au dîner soulève une question de cohérence dans les budgets ONPES. Car cela suppose, implicitement, que certains dîners ne sont pas partagés entre tous les membres de la famille.

Les tableaux en annexe 3 présentent les résultats détaillés de cette ventilation par grande catégorie d'aliments pour les enfants, les adolescents et les adultes. Le graphique suivant donne une vision résumée de ces écarts pour chaque individu du ménage.

Graphique 2. Écart entre les budgets ONPES et UNAF par grande catégorie d'aliments
(montants mensuels en euros)



Pour trois catégories d'aliments (Lait-produits laitiers, Matières grasses, Produits sucrés), les écarts sont faibles. A l'exception des produits laitiers, il s'agit de postes dont le poids dans les budgets alimentaires est très faible. Le même constat vaut pour le poste Liquides, avec l'exception des adultes. Pour ces derniers, l'écart d'un peu plus de 20 euros entre le budget ONPES et le budget UNAF s'explique en partie par le poste Alcool - légèrement plus élevé dans le budget ONPES (20 €) que dans le budget UNAF (12 €) – mais surtout à la consommation de jus de fruits (10 € par adulte) absente du budget UNAF.

Les trois autres postes de dépense montrent des écarts plus substantiels :

- « Fruits et légumes frais » - C'est le poste sur lequel les budgets ONPES s'écartent le plus des budgets UNAF. Cet écart varie d'environ 15 euros pour les enfants mais il est de l'ordre de 38 euros pour les adolescents comme pour les adultes. En termes relatifs, le budget ONPES pour ce poste représente 60 % du budget UNAF pour les enfants, mais seulement 40 % environ pour les adolescents et les adultes.
- « Pains, céréales, féculents, légumes secs » - Pour tous les individus du ménage, les budgets ONPES représentent environ 60 % des budgets UNAF pour ce poste, avec des écarts en valeur absolue variant d'environ 10 € pour les enfants à 16 € pour les adolescents et les adultes.
- « Viandes, poissons, œufs » - Pour ce poste, ce sont les budgets ONPES qui sont supérieurs aux budgets UNAF, à l'exception des adolescents pour lesquels le budget ONPES est légèrement inférieur au budget UNAF.

Pour ces trois postes, une analyse plus détaillée est nécessaire pour comprendre les raisons de ces écarts (*cf. infra*).

Une autre façon d'analyser ces résultats consiste à comparer, pour chaque catégorie d'aliments, les budgets des enfants et des adolescents aux budgets des adultes (tableau 3.4). Pour cette comparaison, on a exclu du poste Liquides des adultes la dépense correspondant à la consommation d'alcool.

Tableau 3.4. Budget Enfant et Adolescent en proportion du budget Adulte

	Enfant		Adolescent	
	UNAF	ONPES	UNAF	ONPES
Liquides	0,88	0,47	1,02	0,41
Fruits, légumes frais	0,62	0,93	1,00	0,96
Pains, céréales, féculents, légumes secs	0,87	0,88	1,18	1,13
Lait et produits laitiers	0,88	0,98	1,00	1,46
Viandes, poissons, œufs	0,73	0,72	1,00	0,71
Matières grasses	0,88	0,28	1,00	0,42
Produits sucrés	3,10	0,85	2,84	1,07
Total	0,80	0,76	1,07	0,83

Le budget Alimentation d'un enfant représente 80 % de la dépense pour un adulte dans le BT UNAF contre 76 % dans la FT de l'ONPES. Les ordres de grandeur sont très voisins pour toutes les catégories d'aliments, même si des différences relativement significatives s'observent pour certains postes (Fruits et légumes, Laits et produits laitiers, liquides).

Le budget Alimentation d'un adolescent est globalement supérieur à celui d'un adulte dans le BT de l'UNAF, ce qui s'explique essentiellement par une dépense plus importante pour deux postes (Pains/céréales et Produits sucrés). Pour l'ONPES, le budget alimentaire pour un adolescent est en revanche sensiblement inférieur à celui d'un adulte. Les raisons de ce décalage n'apparaissent pas clairement, d'autant que cet écart n'est pas toujours de même sens.

3.4. Analyse détaillée pour quelques catégories alimentaires

La comparaison porte ici essentiellement sur les produits identifiés spécifiquement dans chaque catégorie alimentaire au niveau des différents budgets. Pour les budgets ONPES, on n'a donc pas comptabilisé le coût estimé des produits (viande, légumes, pain,…) inclus dans les plats préparés et pour lesquels on ne dispose pas, par définition, des quantités consommées ni des prix unitaires. Cette méthode permet de mieux cerner les différences de prix unitaire et de volume consommés entre les deux approches. L'annexe 4 compare la structure des deux budgets pour chaque individu du ménage.

3.4.1. Fruits et légumes

Pour les adultes, les budgets ONPES distinguent les hommes et les femmes. On commence par une analyse de ces deux budgets distincts dont le regroupement est utilisé pour la comparaison avec le couple d'adultes des budgets UNAF. Le tableau 3.5 présente ainsi les quantités consommées et le coût d'achat des produits, en distinguant les fruits et les légumes.

Pour les fruits comme pour les légumes, les quantités consommées par les femmes sont plus importantes que celles consommées par les hommes et les prix unitaires d'achat également. Les deux effets se conjuguent pour aboutir à un écart important sur le budget global Fruits et légumes qui est plus de deux fois supérieur pour les femmes (28,4 euros pour les femmes et 13,1 € pour les hommes). Inclure dans le budget Fruits et légumes des hommes une estimation du coût des légumes contenus dans les plats préparés (environ 6 €) réduit l'écart entre hommes et femmes mais celui-ci reste néanmoins important.

Tableau 3.5. Budgets fruits et légumes ONPES
Comparaison entre hommes et femmes

	Quantité (kg.)	Coût	Prix unitaire
Fruits			
Hommes	4,70	4,67	1,00
Femmes	8,12	11,22	1,38
Ensemble	12,81	15,89	1,24
Moyenne adulte	6,41	7,94	1,24
Légumes			
Hommes	7,55	8,46	1,12
Femmes	11,50	17,19	1,50
Ensemble	19,05	25,65	1,35
Moyenne adulte	9,52	12,82	1,35

La comparaison effectuée avec les budgets UNAF s'effectue donc par rapport à une moyenne adulte qui mêle des cas types individuels relativement différents.

- **Budget adulte**

Un premier élément de comparaison qualitatif porte sur la diversité du panier de fruits et légumes. Il en ressort très clairement que la variété des produits contenus dans le panier UNAF est bien plus importante que celle des paniers ONPES, tant pour les fruits que pour les légumes. On dénombre dans le panier UNAF 14 variétés de fruits et 15 variétés de légumes, contre seulement 3 variétés de fruits et 5 à 7 variétés de légumes dans les paniers ONPES [16]. La faible diversité des paniers ONPES s'explique sans doute par la méthode d'élaboration de ces paniers. S'il fallait en effet aller au plus près des consommations réelles des ménages, cela aboutirait à dresser une grande liste de produits (ainsi que de quantités et de prix correspondants), ce qui alourdirait considérablement la phase de définition du panier de biens et services. Il serait utile sur ce point de réfléchir à un mode de questionnement synthétique permettant d'élaborer une liste plus variée de produits sans nécessairement alourdir de façon excessive le questionnement des groupes.

16. Les paniers ONPES comportent une rubrique « Légume sans autre précision » dont le coût unitaire (au kg.) est de 1 €. C'est pourquoi on peut penser qu'aux 5 variétés de légumes nommément identifiées, s'ajoutent deux autres variétés de légumes.

La comparaison des deux budgets constitue le second élément de comparaison. Le tableau 3.6 résume les principales différences entre les deux paniers (quantités consommées, prix unitaire, coût mensuel) [17].

Tableau 3.6. Fruits et légumes
Comparaisons des budgets ONPES et UNAF

	ONPES	UNAF	ONPES/UNAF
Fruits			
Quantité (kg.)	6,41	10,00	0,64
PU (au kg.)	1,24	2,66	0,47
Coût mensuel	7,94	26,59	0,30
Légumes			
Quantité (kg.)	9,52	10,21	0,93
PU (au kg.)	1,35	3,47	0,39
Coût mensuel	12,82	35,45	0,36
Budget Fruits et légumes	20,77 [1]	62,04	0,33

1. Le montant du panier ONPES correspond au budget d'achat des produits directement identifiés dans les données ONPES comme des fruits et légumes. Il n'intègre pas, par conséquent, l'estimation du coût des fruits et légumes contenus dans les plats préparés, ni l'estimation du coût des fruits et légumes inclus dans les repas exceptionnels. C'est ce qui explique la légère différence entre ce budget et celui figurant dans le budget Alimentation des adultes en annexe 4.

Pour les fruits comme pour les légumes, les quantités des paniers UNAF sont plus importantes que celles des paniers ONPES, cet écart étant cependant relativement faible pour les légumes. La principale différence entre les deux budgets porte sur les coûts unitaires des produits achetés qui sont, dans les budgets ONPES, inférieurs de plus de moitié à ceux des budgets UNAF. Le cumul de ces deux effets explique que le budget Fruits et légumes de l'ONPES représente environ un tiers du budget UNAF.

L'écart de prix unitaire peut s'expliquer en partie par le fait que la variété des produits contenus dans le panier UNAF est bien plus importante. Cette hypothèse semble avoir une certaine consistance dans la mesure où, pour les variétés identiques repérables dans les deux paniers, l'écart de prix unitaire est bien plus réduit, même s'il reste substantiel, le prix unitaire ONPES étant inférieur d'environ 30 % au prix unitaire UNAF (tableau 3.7). L'écart de prix unitaire suggère que, dans l'approche ONPES, les ménages s'approvisionnent dans des circuits de distribution à faible coût et/ou qu'ils achètent des produits de moindre qualité. Ce point mériterait d'être précisé et approfondi ultérieurement.

Tableau 3.7. Comparaison des prix unitaires au kg pour des produits similaires

	ONPES (€)	UNAF (€)	ONPES/UNAF
Pomme	1,00	2,24	0,44
Poire	1,99	2,71	0,73
Banane	1,79	1,63	1,10
Carotte	0,80	1,09	0,73
Concombre	1,58	2,31	0,68
Haricots verts	2,25	2,83	0,80
Tomate	1,75	3,07	0,57
Salade verte	3,30	4,36	0,76
Moyenne non pondérée	1,81	2,53	0,71

17. Pour cette comparaison résumée, on mélange « des choux et des carottes » (et aussi bien d'autres choses). Cette méthode permet néanmoins de mettre en évidence certaines différences significatives.

• Budgets enfant et adolescent

Les tableaux 3.8 et 3.9 présentent la décomposition du budget Fruits et légumes pour les enfants et les adolescents.

Tableau 3.8. Budgets Enfant – Fruits et légumes

	ONPES	UNAF	ONPES/UNAF
Fruits			
Quantité (kg.)	7,23	6,45	1,12
PU (au kg)	2,38	2,75	0,87
Coût mensuel	17,22	17,74	0,97
Légumes			
Quantité (kg.)	4,40	5,85	0,75
PU (au kg)	1,31	3,54	0,37
Coût mensuel	5,76	20,68	0,28
Budget Fruits et légumes	22,98	38,42	0,60

Tableau 3.9. Budget Adolescent – Fruits et légumes

	ONPES	UNAF	ONPES/UNAF
Fruits			
Quantité (kg.)	6,89	9,68	0,71
PU (au kg)	1,26	2,75	0,46
Coût mensuel	8,68	26,59	0,33
Légumes			
Quantité (kg.)	9,43	9,89	0,95
PU (au kg)	1,47	3,59	0,41
Coût mensuel	13,87	35,45	0,39
Budget Fruits et légumes	22,55	62,04	0,36

Dans l'ensemble, on retrouve les mêmes décalages que ceux observés précédemment dans le cas des adultes : les quantités consommées dans les budgets ONPES sont plus faibles que dans les budgets UNAF et les prix unitaires sensiblement inférieurs. Les ordres de grandeur de ces écarts sont très voisins dans le cas des adolescents. La principale exception concerne le budget Fruits des enfants qui, dans le cas de l'ONPES, montre une quantité consommée supérieure à celle du budget UNAF avec des prix unitaires cependant plus faibles mais bien plus proches que dans le cas des adolescents ou des adultes. Cette proximité des prix unitaires provient du fait que, pour les enfants, le budget ONPES intègre des variétés de fruits (fraises, kiwis) qui ne sont pas présentes chez les autres individus du ménage et dont le prix unitaire est plus élevé. Ces différences de quantité et de prix se compensent à peu près, si bien que le budget Fruits des enfants est très voisin dans les deux approches.

• Budget familial

Le tableau 3.10 récapitule pour tous les membres du ménage les résultats de l'analyse conduite sur le poste « Fruits et légumes ». Dans les budgets UNAF, les quantités augmentent avec l'âge des individus, cette hausse étant cependant très faible entre l'adolescent et l'adulte dont les quantités consommées sont très voisines. On retrouve un schéma voisin pour l'ONPES, sauf en ce qui concerne les fruits dont la consommation décroît légèrement avec l'âge. Les quantités consommées dans les budgets ONPES sont toujours inférieures à celles des budgets UNAF, sauf en ce qui concerne la consommation de fruits des enfants.

Tableau 3.10. Quantités et prix unitaires des fruits et légumes

	Quantités (kg.)		Prix unitaires (€/kg.)	
	Fruits	Légumes	Fruits	Légumes
ONPES				
Enfant	7,23	4,40	2,38	1,31
Adolescent	6,89	9,43	1,26	1,47
Adulte	6,41	9,52	1,24	1,35
UNAF				
Enfant	6,45	5,85	2,75	3,54
Adolescent	9,68	9,89	2,75	3,59
Adulte	10,00	10,21	2,66	3,47

En ce qui concerne les prix unitaires, ceux-ci sont très proches pour tous les individus dans les budgets UNAF. Pour les budgets ONPES, c'est aussi à peu près le cas sauf, là encore, en ce qui concerne le prix unitaire des fruits consommés par les enfants qui est bien supérieur à celui observé pour les autres membres de la famille et se rapproche du prix unitaire moyen des budgets UNAF.

Ces différences se répercutent sur le budget Fruits et légumes (tableau 3.11). Dans l'exemple d'un couple avec deux enfants, le budget mensuel ONPES est inférieur d'environ 140 € (137,5 €) au budget UNAF et en représente environ 40 %. L'essentiel de cet écart – environ 80 % - s'explique par la différence considérable observée dans les prix unitaires, les écarts dans les quantités étant beaucoup plus réduits.

Tableau 3.11. Consommation et dépense en fruits et légumes
Couple avec deux enfants

	Fruits	Légumes	Fruits et légumes
Quantités (kg.)			
ONPES	26,94	32,88	
UNAF	36,12	36,16	
ONPES/UNAF	0,75	0,91	
Prix unitaires (€/kg.)			
ONPES	1,55	1,38	
UNAF	2,70	3,51	
ONPES/UNAF	0,57	0,39	
Coût mensuel (€/mois)			
ONPES	41,8	45,3	87,1
UNAF	97,5	127,0	224,5
ONPES-UNAF	-55,7	-81,8	-137,5
ONPES/UNAF	0,43	0,36	0,39

3.4.2. Viandes, poissons, œufs (VPO)

De la même façon que précédemment, on commence par identifier les différences qui existent dans les budgets ONPES entre les adultes hommes et femmes (tableau 3.12).

Tableau 3.12. Budgets VPO ONPES. Comparaison entre hommes et femmes

	Quantité (kg.)	Prix unitaire (€)	Coût (€)
Charcuterie			
Hommes	0,48	10,35	4,97
Femmes	0,58	20,09	11,65
Ensemble	1,06	15,68	16,62
Moyenne adulte	0,53	15,68	8,31
Viandes			
Hommes	3,17	12,77	40,51
Femmes	3,04	14,50	44,11
Ensemble	6,21	13,62	84,62
Moyenne adulte	3,11	13,62	42,31
Poissons			
Hommes	0,64	16,19	10,37
Femmes	2,71	12,15	32,87
Ensemble	3,35	12,92	43,24
Moyenne adulte	1,67	12,92	21,62

Pour les trois catégories d'aliments considérées (charcuterie, viandes, poissons), le budget des femmes adultes est toujours supérieur à celui des hommes. Les raisons de ces écarts sont cependant assez différentes :

- Charcuterie : les quantités consommées sont assez voisines pour les deux sexes, mais le prix unitaire est bien supérieur pour les femmes [18], ce qui explique que le budget pour ce poste est plus de deux fois supérieur à celui des hommes ;
- Viandes : les quantités consommées sont quasi-identiques, mais le prix unitaire est légèrement plus élevé pour les femmes, d'où un budget supérieur d'environ 10 % à celui des hommes [19] ;
- Poissons : la comparaison est ici peu pertinente. Les hommes consomment essentiellement du thon en boîte et du saumon fumé, tandis que le panier des femmes ne comporte que du poisson frais. Les quantités consommées sont bien supérieures pour les femmes. Cet effet est légèrement atténué par la différence de coût unitaire [20] et, au bout du compte, le budget des femmes pour ce poste est le triple de celui des hommes.
- Pour mémoire, il faut mentionner que seuls les hommes consomment des œufs, pour un budget d'environ 3 €.

Globalement, le budget correspondant aux produits directement identifiés dans ces divers postes dans les paniers s'élève à 58,9 euros pour les hommes et 88,6 € pour les femmes. Le budget des hommes est ainsi inférieur d'un tiers à celui des femmes. Si l'on inclut dans le budget des hommes une estimation du coût de la viande contenue dans les plats tout préparés (environ 13 €), l'écart se réduit à 20 %.

18. Charcuterie « sans autre précision » pour les hommes, jambon cru pour les femmes.
19. Dans la consommation de viande des hommes, le porc représente 63 % du volume consommé, pour un coût qui est le plus faible de toutes les viandes.
20. Différence qui s'explique essentiellement par le coût du saumon fumé.

• Budget adulte

La comparaison avec les budgets UNAF montre d'abord, comme précédemment, que la variété des produits est bien plus importante dans les paniers UNAF. Les paniers UNAF considèrent 14 variétés de viande et 5 variétés de poisson, contre respectivement 4 à 5 variétés (viande) et 2 variétés (poisson) dans les budgets ONPES.

Les volumes et les prix unitaires des grands postes de cette catégorie sont présentés dans le tableau 3.13. Par rapport au budget UNAF, la dépense totale pour ce poste est supérieure de 15 % dans les budgets ONPES. Cet écart serait plus important - d'environ 24 % - si l'on prenait en compte le coût estimé de la consommation de viande incluse dans les plats préparés des budgets ONPES (un peu plus de 6 €).

Dans les budgets ONPES, les quantités sont toujours bien supérieures à celles des budgets UNAF, cet écart variant de 37 % (viande) à 47 % (poisson). Dans la démarche ONPES, il faut toutefois rappeler que les quantités achetées considérées ici sont différentes des quantités consommées, l'écart entre les deux quantités prenant en compte un coefficient de « part comestible » ainsi qu'un « coefficient de dilatation ». Compte tenu de ces deux corrections, les quantités consommées sont inférieures aux quantités achetées dans la plupart des cas [21]. Cette correction n'est pas effectuée dans les budgets UNAF et la comparaison pertinente porte donc bien sur les quantités achetées qui servent de base au calcul du budget [22].

Sur les prix unitaires, les écarts sont de sens très variable. L'écart est très faible sur le poisson (+ 2 % dans le budget ONPES), mais très fort sur la charcuterie dont le prix est plus de deux fois supérieur dans les budgets ONPES [23]. Enfin, le prix moyen de la viande achetée est en revanche bien plus faible dans les budgets ONPES (- 27 %), ce qui s'explique probablement par le poids très important de la viande de porc dans ce budget (*cf. supra,* note 19).

Tableau 3.13. Budget « Viandes, poissons, œufs » d'un adulte

	ONPES	UNAF	ONPES/UNAF
Charcuterie			
Quantité (kg.)	0,53	0,37	1,44
Prix unitaire (€/kg.)	15,68	6,77	2,32
Coût	8,31	2,50	3,33
Viande			
Quantité (kg.)	3,11	2,27	1,37
Prix unitaire (€/kg.)	13,62	18,60	0,73
Coût	42,31	42,20	1,00
Poisson			
Quantité (kg.)	1,67	1,14	1,47
Prix unitaire (€/kg.)	12,92	12,68	1,02

21. La seule exception concerne le jambon où les budgets ONPES retiennent pour les seuls enfants un coefficient de dilatation de 2, qui correspond *a priori* à une coquille dans les fichiers détaillés.
22. Il serait toutefois utile de valider de façon plus explicite ce point qui n'est pas détaillé dans la méthodologie des budgets ONPES. A titre indicatif, la comparaison des quantités consommées (ONPES) avec les quantités achetées (UNAF) montre un écart quasi-nul pour la viande (- 5 % dans le budget ONPES), et réduit légèrement les écarts pour la charcuterie et le poisson (respectivement + 40 % et + 23 % dans les budgets ONPES). Dans la logique de calcul des budgets ONPES, cette façon de raisonner ne change rien, *a priori*, au montant du budget global qui ne peut être calculé, en tout état de cause, que sur les seules quantités achetées.
23. Cet écart s'explique en grande partie par de probables coquilles dans le fichier UNAF qui mentionne des prix au kg. de 1,2 € pour le pâté de campagne et de 5,09 € pour le saucisson sec (les items considérés sont une boîte de pâté de 100 gr. et un saucisson de 400 gr.) mais les poids unitaires retenus sont de 1000 gr. En corrigeant cette probable erreur, on aboutit à un prix moyen de 12,82 € pour la charcuterie, inférieur de 20 % au prix unitaire de l'ONPES.

Coût	21,62	14,48	1,49
Budget global (en euros/mois)			
Budget hors œufs	72,2	59,2	1,22
Œufs	1,5	5,1	0,30
Budget total	73,8	64,3	1,15

• Budget enfant

Pour le budget enfant, on observe un écart de même sens que pour les adultes, mais d'ampleur plus forte, concernant les quantités qui sont toujours bien plus élevées dans les budgets ONPES que dans les budgets UNAF (tableau 3.14). En revanche, les prix unitaires sont bien plus faibles dans les budgets ONPES (avec l'exception de la charcuterie, même après correction UNAF). Globalement, l'effet quantité l'emporte sur l'effet prix et le budget ONPES est supérieur de 18 % (8,62 €) au budget UNAF.

Tableau 3.14. Budget « Viandes, poissons, œufs » d'un enfant

	ONPES	UNAF	Rapport ONPES/UNAF
Charcuterie			
Quantité achetée (kg.)	0,57	0,24	2,40
Prix unitaire (kg.)	16,38	13,28	1,23
Coût (€)	9,39	3,18	2,95
Viande			
Quantité achetée (kg.)	2,83	1,64	1,73
Prix unitaire (kg.)	11,77	18,41	0,64
Coût (€)	33,29	30,15	1,10
Poisson			
Quantité achetée (kg.)	1,39	0,76	1,82
Prix unitaire (kg.)	7,57	12,70	0,60
Coût (€)	10,53	9,71	1,08
Budget global (en euros/mois)			
Budget hors œufs	53,21	43,03	1,24
Œufs	3,54	5,10	0,69
Budget global	56,75	48,13	1,18

Le faible prix de la viande dans le budget ONPES s'explique par la composition des viandes : 30 % de cuisses de poulet, 43 % d'escalopes de dinde ou de poulet et 27 % de bifteck de bœuf. La même remarque vaut pour le prix unitaire du poisson dont les seules variétés dans les budgets ONPES sont le poisson pané (58 %) et le thon en boîte (42 %).

• Budget adolescent

En termes de quantités consommées, la comparaison des budgets adolescents fait apparaître des écarts qui sont de même sens que précédemment sauf pour le poisson (tableau 3.15). Pour cette catégorie de produit, la consommation du budget ONPES est inférieure à celle du budget UNAF, tandis que le prix unitaire est bien supérieur [24] ; ces écarts sont de sens opposé à ceux observés sur les budgets Adulte et Enfant.

24. Le niveau de ce prix unitaire s'explique par la composition des produits. L'adolescent ONPES consomme 68 % de saumon (au prix unitaire de 20,5 €/kg.) et 32 % de thon en boîte (au prix unitaire de 9,9 €/kg.).

Tableau 3.15. Budget « Viandes, poissons, œufs » d'un adolescent

	ONPES	UNAF	Rapport ONPES/UNAF
Charcuterie			
Quantité achetée (kg.)	0,42	0,37	1,13
Prix unitaire (kg.)	11,03	13,15	0,84
Coût (€)	4,59	4,85	0,95
Viande			
Quantité achetée (kg.)	3,35	2,27	1,48
Prix unitaire (kg.)	9,08	18,60	0,49
Coût (€)	30,38	42,20	0,72
Poisson			
Quantité achetée (kg.)	0,86	1,14	0,75
Prix unitaire (kg.)	17,17	12,68	1,35
Coût (€)	14,73	14,48	1,02
Budget global (en euros/mois)			
Budget hors œufs	49,70	61,53	0,81
Œufs	2,64	5,10	0,52
Budget global	52,34	66,63	0,79

• Budget familial

Globalement, au niveau d'un couple avec deux enfants, les quantités consommées sont bien supérieures dans les budgets ONPES (tableau 3.16). C'est notamment le cas pour la viande dont la quantité au niveau de la famille est supérieure de près de 50 % à celle de la famille UNAF. En revanche, toujours pour la viande, les prix unitaires d'achat sont plus élevés dans la famille UNAF (d'un peu plus de 50 %). Au bout du compte, ces deux effets s'équilibrent à peu près pour conduire, pour le poste Viande, à des budgets légèrement supérieurs pour l'ONPES. Ce poste Viande représente 60 % et 69 % du total de l'ensemble VPO (Viandes, poissons, œufs), respectivement pour l'UNAF et l'ONPES.

Les différences de prix unitaire sont, en revanche, bien plus faibles pour le poisson et ces prix sont même plus élevés dans les budgets ONPES en ce qui concerne la charcuterie. C'est ce qui explique pourquoi les budgets pour ces deux catégories de produits (Charcuterie, Poisson) sont plus élevés dans les FT de l'ONPES que dans les BT de l'UNAF dans la mesure où les quantités consommées dans les FT ONPES sont plus importantes.

Tableau 3.16. Consommation et dépense en viandes et poissons
Couple avec deux enfants

Quantités				
	Charcuterie	Viande	Poisson	Total
ONPES	2,0	12,4	5,6	
UNAF	1,3	8,4	4,2	
Prix unitaires				
ONPES	14,9	12,0	12,2	
UNAF	13,0	18,6	12,7	

Coût mensuel				
ONPES	30,6	148,3	68,5	247,4
UNAF	17,5	156,8	53,1	227,4
ONPES-UNAF	13,1	-8,5	15,4	20,0
ONPES/UNAF	1,75	0,95	1,29	1,09

Si l'on complète ce budget en intégrant la consommation des œufs et le coût estimé de la viande incluse dans les plats tout préparés, le constat global n'est guère modifié (tableau 3.17). Les BT UNAF consacrent un budget plus important à l'achat d'œufs mais ce coût est plus que compensé par la dépense implicite en viande incluse dans les plats tout préparés des FT de l'ONPES. Au bout du compte, le budget VPO de la famille ONPES est supérieur de 13 % à celui de la famille UNAF.

Tableau 3.17. Budget global VPO (« Viandes, poissons, œufs »)
Couple avec deux enfants

	ONPES	UNAF	ONPES-UNAF	ONPES/UNAF
Viandes et poissons	247,4	227,4	20,0	1,09
Œufs	9,2	20,4	-11,2	0,45
Total VPO	256,6	247,8	8,8	1,04
Plats préparés	22,4		22,4	
Total général	279,0	247,8	31,2	1,13

Enfin, on peut noter que les prix unitaires varient de façon importante selon les individus considérés dans les budgets ONPES, alors que ces variations sont quasi-inexistantes dans les budgets UNAF (tableau 3.18).

Tableau 3.18. Prix unitaires (en €/kg) pour le poste « Viandes, poissons, œufs »

	Charcuterie	Viande	Poisson
Budgets ONPES			
Enfant	16,4	11,8	7,6
Adolescent	11,0	9,1	17,2
Adulte	15,7	13,6	12,9
Budgets UNAF			
Enfant	13,3	18,4	12,7
Adolescent	13,1	18,6	12,7
Adulte	12,8	18,6	12,7

3.4.3. Pains, céréales, féculents, légumes secs

On a retenu pour cette catégorie une distinction entre les pains et assimilés (viennoiserie, farine) et les féculents (légumes secs, pommes de terre). Concernant la diversité des produits élémentaires, on n'observe pas de différence notable. Les budgets UNAF recensent quelques variétés supplémentaires de féculents (semoule, lentilles), tandis que les budgets ONPES font mention de produits absents dans les budgets UNAF (viennoiseries - brioche, croissant, pain au lait-, céréales pour le petit déjeuner).

Tableau 3.19. Consommation et dépense en « Pains, céréales, féculents »

	Quantités (kg.)		Prix unitaires (€/kg.)		Coût (€)		Budget Global (€/mois)
	Pain	Féculents	Pain	Féculents	Pain	Féculents	
Budgets ONPES							
Enfant	3,69	2,65	2,17	2,07	8,02	5,49	13,51
Adolescent	0,66	4,38	2,51	2,96	1,66	12,96	14,61
Adulte	4,67	2,75	1,86	1,94	8,68	5,33	14,01
Couples avec deux enfants	13,68	12,53	1,98	2,32	27,04	29,10	56,14
Budgets UNAF							
Enfant	4,39	4,34	3,61	2,50	15,84	10,83	26,67
Adolescent	6,48	5,10	3,64	2,50	23,58	12,74	36,32
Adulte	4,80	5,10	3,75	2,50	17,99	12,74	30,73
Couples avec deux enfants	20,48	19,64	3,68	2,50	75,41	49,04	124,44
ONPES/UNAF							
Enfant	0,84	0,61	0,60	0,83	0,51	0,51	0,51
Adolescent	0,10	0,86	0,69	1,18	0,07	1,02	0,40
Adulte	0,97	0,54	0,50	0,78	0,48	0,42	0,46
Couples avec deux enfants	0,67	0,64	0,54	0,93	0,36	0,59	0,45

Globalement, le budget ONPES pour ce poste représente moins de la moitié (45 %) du budget UNAF, cet écart étant plus marqué pour les adolescents (40 % du budget UNAF). L'écart entre les deux budgets est plus important pour les pains que pour les féculents. Pour l'adolescent de la famille ONPES, on observe par ailleurs un schéma très atypique: le budget pour les pains et assimilés représente à peine 7 % du budget UNAF correspondant tandis que le budget pour les féculents (essentiellement les céréales du petit déjeuner) est à peu près équivalent.

Les quantités consommées dans les budgets ONPES sont bien plus faibles, surtout pour les féculents. L'écart est encore plus fort, toujours au détriment de l'ONPES, en ce qui concerne les prix unitaires. Sur ces deux dimensions, le budget des adolescents apparaît, une fois encore, atypique dans les FT de l'ONPES.

3.5. Eléments de synthèse

La comparaison des budgets ONPES et UNAF fait apparaître des différences à la fois qualitatives et quantitatives.

Différences qualitatives

- L'UNAF fait l'hypothèse que tous les repas sont pris à la maison et que ces repas ne concernent que les membres de la famille. Par contraste, l'ONPES identifie un certain nombre de repas pris à l'extérieur du domicile (cantine pour les enfants - mais non les adultes -, restaurant) et identifie certaines circonstances particulières de la vie sociale (anniversaire, « repas exceptionnels », dîners entre copains pour les adolescents).
- Dans le contenu des produits consommés, la variété des produits est bien plus large dans les budgets UNAF que dans les budgets ONPES. C'est notamment le cas pour certains postes comme les « Fruits et légumes » et les « Viandes, poissons et œufs ».

- Les budgets ONPES incluent un budget pour certains plats « tout préparés », ce qui n'est pas le cas dans les budgets UNAF. Une autre spécificité des budgets ONPES est d'inclure des viennoiseries
- D'une manière générale, la composition des budgets des différents individus de la famille est plus homogène dans les budgets UNAF que dans les budgets ONPES.
- Différences quantitatives
- Les budgets UNAF sont toujours supérieurs aux budgets ONPES pour tous les individus qui composent la famille et donc, *a fortiori*, pour les familles types considérées ;
- Cet écart se retrouve pour tous les types de repas, sauf pour le petit-déjeuner (avec l'exception des adolescents) ;
- Cet écart n'est pas systématique. Pour certaines catégories de produits (« Viandes, poissons, œufs ») les budgets ONPES sont supérieurs aux budgets UNAF (toujours avec l'exception des adolescents). Pour d'autres postes (« Laits et produits laitiers ») les différences sont faibles ;
- Les raisons de ces écarts ne sont pas non plus « systématiques ». L'analyse détaillée de trois principaux postes du budget alimentaire montre ainsi que :
  - Pour les « Viandes, poissons, œufs », les quantités consommées sont plus importantes dans les budgets ONPES, tandis que les prix unitaires (notamment pour la viande) sont plus élevés dans les budgets UNAF ;
  - Pour les « Fruits et légumes » et les « Pains et céréales », les quantités consommées - de même que les prix unitaires - sont plus importants dans les budgets UNAF.

Le tableau suivant résume ces écarts.

	ONPES > UNAF	ONPES ≈ UNAF	ONPES < UNAF
Quantités	Viande + Poisson + Charcuterie +		Fruits -Légumes +++ Pains-Céréales ++
Prix unitaires		Poisson Charcuterie	Fruits légumes ++ Pains céréales ++ Viandes ++

Questions

Trois séries de questions émergent de cette comparaison.

L'analyse des écarts observés sur les quantités consommées bute sur l'opacité de la méthode de calcul de ces quantités dans le budget ONPES. Il serait utile que cette méthode de calcul soit explicitée, notamment en précisant comme le fait le plan alimentaire de l'UNAF, les fréquences de consommation ainsi que les quantités consommées à chaque prise.

Dans les deux budgets, il n'existe guère d'indications sur la qualité des produits consommés (niveau de gamme, marque éventuelle). La grande variété retenue dans les budgets UNAF pour les produits frais pallie en partie cette absence d'informations. Il serait néanmoins utile pour la transparence du débat public que cette information sur la qualité des produits soit explicitée dans les deux budgets.

Sur bien des points, le budget Alimentation de l'adolescent de la famille ONPES s'écarte de celui des autres individus de la famille. Il serait nécessaire d'examiner plus en détail

les raisons de ces écarts afin d'évaluer leur pertinence. Une hypothèse possible est que ce décalage pourrait tenir au fait que l'adolescent considéré est une fille. Il existe par ailleurs d'autres décalages entre les membres du ménage, par exemple en ce qui concerne l'importance des plats tout préparés pour les adultes hommes. Dans la mesure où la plupart des repas sont supposés être pris en commun à la maison, ces différences peuvent nuire en partie au réalisme des paniers de biens retenus.

4. Le poste Vie sociale

Globalement, sur le champ du poste Vie sociale du budget ONPES, le budget mensuel de l'UNAF est inférieur de 112 € pour une famille avec deux enfants (tableau 4.11). L'écart est un peu plus important (140 € environ) si on raisonne sur le même budget hors dépenses d'éducation, lesquelles sont incluses dans le budget ONPES sous la rubrique Vie sociale mais identifiées séparément dans le budget UNAF.

Tableau 4.1. Budget Vie sociale (champ ONPES)
Famille avec deux enfants (€/mois)

	UNAF	ONPES	UNAF-ONPES
Produits et services communs aux deux budgets			
Cinémas	31,4	5,8	25,6
Hébergements de vacances	142,7	91,7	51,1
Jeux et jouets	4,1	13,1	-9,0
Journaux et périodiques	34,0	16,8	17,2
Livres	20,5	10,7	9,8
Services récréatifs	35,8	83,3	-47,5
Total commun	268,6	221,3	47,2
Produits et services spécifiques à chaque budget			
Sortie Culturelle	10,6		10,6
Timbres	6,6		6,6
Restaurant		55,7	-55,7
CD/DVD		10,0	-10,0
Anniversaire		5,0	-5,0
Budget vacances		26,7	-26,7
Cadeaux		71,7	-71,7
Baby sitting		32,0	-32,0
Divers		3,7	-3,7
Total spécifique	17,2	204,7	-187,4
Budget global			
Total général hors éducation *	**285,8**	**426,0**	**-140,2**
Éducation	76,7	48,6	28,1
Champ ONPES Vie sociale	**362,5**	**474,6**	**-112,1**

* Le budget global hors éducation de l'UNAF (285,8 €) est légèrement inférieur à celui du poste Loisirs, car certains éléments de ce poste (Équipements audio-visuels, appareil photo) sont comptabilisés pour la comparaison avec l'ONPES dans le poste Équipement.

Sur les produits communs, le budget UNAF est supérieur à celui de l'ONPES : de 47 €/mois hors dépenses d'éducation et de 75 €/mois si l'on inclut les dépenses d'éducation. La supériorité des budgets ONPES provient donc essentiellement de la présence dans ce panier de produits et services spécifiques.

4.1. Les produits spécifiques

Quatre catégories de produits ou services spécifiques occupent une place importante dans le budget ONPES : les cadeaux, les sorties au restaurant, le baby sitting et l'existence d'un budget propre pour chaque membre de la famille durant les vacances. On résumé ci-après les principaux choix effectués par les groupes de discussion pour chacun de ces sous-postes.

Cadeaux – Un budget est prévu pour tous les membres de la famille. Pour chacun des adultes, un budget est prévu pour des cadeaux au conjoint, aux parents et à un membre particulier de leur cercle de relations (filleul). Par ailleurs, un budget est aussi prévu pour inviter une fois par mois en moyenne une connaissance à dîner. Un budget plus modeste est prévu pour les deux enfants. Il est plus faible pour le garçon que pour l'adolescente mais, dans les deux cas, il n'y a pas davantage de précisions sur la destination de ces cadeaux.

Restaurant – Pour chacun des adultes, le budget prévoit une sortie mensuelle au restaurant (20 €). Le prix unitaire est identique pour l'adolescente mais la fréquence est plus faible (1 fois tous les 2 mois). Pour le garçon, la fréquence semble se caler sur le temps scolaire (8,5 fois/an), pour un coût unitaire bien moindre (8 €).

Baby sitting - Le budget ONPES prévoit une dépense de baby sitting correspondant à une garde d'enfants de 4h/mois.

Budget vacances - Chaque membre du ménage ONPES dispose durent les vacances d'un budget propre de 40 €/semaine de vacances.

4.2. Les produits communs (hors éducation)

On commente ici les écarts observés sur les postes communs, hors les dépenses d'éducation qui font l'objet d'une analyse distincte. D'une manière générale, il y a peu d'écarts sur les prix unitaires : l'essentiel des différences provient de choix différents sur les consommations du ménage et de ses différents membres.

Hébergement de vacances - 3 semaines de vacances sont prévues dans le budget UNAF contre 2 dans le budget ONPES. Le prix par semaine de location est quasi-identique dans les deux budgets [25].

Services récréatifs – Un budget dédié à ces services figure pour chaque membre de la famille ONPES. En revanche, ce n'est pas le cas pour les adultes de la famille UNAF. Dans le budget ONPES, la dépense correspondante est la même pour chaque membre de la famille et s'élève à 250 €/an, soit 150 € pour une licence et 100 € d'équipement spécifique. Le budget UNAF ne prévoit pas de dépense spécifique d'équipement, mais une licence d'un montant de 185 €/mois.

Cinéma – Le panier UNAF comprend une sortie mensuelle au cinéma pour chaque membre de la famille. La fréquence est plus faible dans le budget ONPES qui prévoit une sortie tous les 2 mois pour les enfants, mais pas de séance de cinéma pour les adultes. Pour les enfants, le prix unitaire est identique dans les deux budgets (6,3 €).

Journaux et périodiques – Un mensuel est prévu dans les deux budgets pour tous les membres de la famille avec un prix unitaire identique (5 €/mois), sauf pour l'enfant de la famille ONPES qui est abonné à un bimensuel pour un prix légèrement plus faible (3,5 €). La principale différence vient du fait que le budget UNAF prévoit l'abonnement à un quotidien pour la famille, ce qui n'est pas le cas dans le budget ONPES.

25. 550 €/semaine dans le budget ONPES ; 571 € dans le budget UNAF.

Jeux et jouets – L'écart entre les deux budgets s'explique essentiellement par la présence, dans le panier ONPES, de jeux électroniques pour le garçon (10 €/mois).

Livres – Le panier UNAF comprend 1 livre par mois pour la famille, pour un coût unitaire d'environ 20 €. Le panier ONPES est différencié selon les membres de la famille. Il prévoit :

- pour chaque adulte 2 livres par an (15 €), mais aussi des DVD et CD pour un coût équivalent (*cf. infra*)
- pour l'adolescente, 1 livre de poche/mois pour l'adolescente (coût unitaire de 5 €);
- pour le garçon, 1,5 livre de poche/an et 4 BD d'occasion [26].

4.3. Le budget Éducation

Les deux budgets sont très proches pour les enfants (11-14 ans), mais le budget UNAF est supérieur (d'environ 25 €/mois) pour les adolescents (tableau 4.2).

L'écart entre les deux budgets est faible pour certains produits spécifiques non repris dans le budget ONPES (coopérative scolaire, photo de classe, sortie scolaire). La différence principale concerne la dépense pour les livres scolaires des adolescents. L'explication réside sans doute dans le fait que le budget UNAF retient l'hypothèse d'une prise en charge de ces livres scolaires par le ménage, tandis que le budget ONPES prend acte du fait que ces manuels sont fournis gratuitement par le conseil régional.

On observe par ailleurs que le coût des voyages scolaires est un peu plus élevé dans le budget ONPES, non pas en raison du coût unitaire du voyage *stricto sensu*, mais parce que ce coût inclut un pécule sous forme d'argent de poche pour l'élève (30 €) et une dépense pour faire un cadeau à la famille d'accueil (50 €). La fréquence de ces voyages scolaires est en outre un peu plus élevée dans le budget ONPES (1 voyage tous les 3 ans contre 1 tous les 4 ans pour UNAF).

Tableau 4.2. Budget Éducation – Famille avec deux enfants (€/mois)

	Enfant		Adolescent	
	UNAF	ONPES	UNAF	ONPES
Assurance Scolaire	1,65	0,83	1,65	0,83
Livres scolaires (manuels + livres annexes)	2,59	1,97	19,49	1,13
Papeterie et fournitures non papetières	11,54	9,72	17,63	10,25
Séjour linguistique/voyage scolaire	7,28	11,94	7,28	11,94
Total Commun	23,06	24,46	46,05	24,15
Coopérative scolaire	0,85		0,85	
Photo de classe	1,26		0,00	
Sortie scolaire	2,14		2,50	
Total spécifique	4,25		3,35	
Total général	**27,31**	**24,46**	**49,40**	**24,15**

26. La valorisation de cette dépense pour des BD retient l'hypothèse de 4 BD d'occasion (6 € chacune) tous les 15 ans, ce qui aboutit à un coût négligeable. Il y a nécessité de clarifier ce choix.

5. Le poste Transport

Le budget Transport est un des principaux postes de dépense dans les deux budgets. Pour une famille avec deux enfants [27], il s'élève à 420 €/mois pour l'ONPES (4ème poste budgétaire, 13 % du budget global pour un logement en parc social) et à 336 €/mois pour l'UNAF (3ème poste budgétaire, 11 % du budget global).

Dans les deux budgets, les sources d'informations ainsi que les éléments de calcul du budget sont précis et détaillés.

5.1. Les produits spécifiques

On n'identifie pas de produits spécifiques dans le budget UNAF. Ces produits spécifiques représentent en revanche 10 % du budget ONPES et concernent deux sous-postes :

- Un budget stationnement pour le véhicule familial (28 €/mois);
- Un budget pour l'achat et l'entretien de vélos pour les deux enfants ainsi qu'un adulte (15 €/mois).

La dépense pour ces produits spécifiques explique environ la moitié de l'écart entre les deux budgets, lequel se réduit à 40 €/mois pour les produits et services communs (tableau 5.1).

Tableau 5.1. Budget Transport pour une famille avec deux enfants (€/mois)

	UNAF	ONPES
Coût achat/assurance voiture	137,65	181,42
Dont : *Achat de voiture*	*87,06*	*166,67*
Assurance automobile	*50,59*	*14,75*
Consommation d'essence	67,12	91,79
Dont : *Trajets Travail*	*52,96*	
Trajets Vacances	*14,16*	
Transport en commun	43,66	70,00
Dont : *Abonnements enfants (garçon + adolescente)*	*16,62*	*34,00*
Abonnement Adulte	*27,04*	*36,00*
Utilisation du véhicule privé (Entretien et réparation)	88,11	34,07
Dont : *Réparations, dépannages, révisions, lavage, entretien et contrôle technique*	*65,37*	
Pièces détachées et accessoires	*22,74*	
Total produits et services communs	**336,54**	**377,27**
Stationnement		28,00
Vélos et accessoires		14,98
Total général		**420,25**

5.2. Comparaison des principaux sous-postes de produits communs

L'écart de 40 €/mois traduit des effets de sens opposé.

Sur 3 sous-postes, le budget ONPES est supérieur au budget UNAF, pour des montants parfois assez substantiels (130 € pour l'ensemble des sous-postes concernés)

- Voiture (achat) : + 80 € ;

27. Un garçon de 11-14 ans et une adolescente de 15-17 ans. Dans cette configuration, le budget retenu ici pour l'UNAF est légèrement inférieur à celui de la famille B (coût des transports en commun plus faible pour le garçon de 11-14 ans).

- Carburant : + 24 €

- Transports en communs : + 26 €

Réciproquement, le budget UNAF est supérieur au budget ONPES sur deux sous-postes (pour un total de 90 €) :

- Entretien du véhicule: + 54 €

- Assurance : + 36 €

On commente brièvement les raisons des écarts observés sur ces sous-postes.

Automobile – Dans le budget ONPES, le prix d'achat de la voiture est plus élevé (+20 %) et la durée d'amortissement plus faible (5ans au lieu de 8 ans). Le second effet explique 2/3 de l'écart, le premier 1/3.

Assurance automobile – Il s'agit d'une assurance tous risques dans le budget UNAF. Le degré de couverture n'est pas clair dans le budget ONPES qui mentionne deux possibilités (au tiers/tous risques). L'écart substantiel entre les deux budgets peut s'expliquer si l'assurance est au tiers pour le budget ONPES mais certainement pas pour une assurance tous risques.

Consommation d'essence – Le budget UNAF retient du SP95 et le budget ONPES du diesel, mais l'écart sur le prix du carburant reste faible (environ 5 %). En revanche, la consommation est bien plus élevée dans le budget ONPES (+45 %). On ne dispose cependant pas des informations sur le kilométrage parcouru et la consommation moyenne du véhicule, ce qui ne permet pas d'identifier plus précisément la raison de cet écart [28].

Transports en commun – Les tarifs retenus par l'ONPES sont beaucoup plus élevés que ceux de l'UNAF. Le tarif de l'UNAF se fonde sur une source représentative de l'ensemble des tarifs urbains en province (annuaire de la tarification GART UTP). Le budget de l'ONPES retient une moyenne des tarifs observés à Tours et Dijon. Pour les enfants et les adolescents, le tarif de Tours (24 €) est bien plus élevé que celui de Dijon (10 €), ce qui pousse à la hausse la moyenne qui s'élève à 17 € dans le budget ONPES contre 8 € dans le budget UNAF.

Dépenses d'entretien – Dans les deux budgets, cette dépenses est tirée de données d'enquête. Pour l'UNAF (54 € de plus que l'ONPES), il s'agit de la dépense moyenne de l'enquête Budgets de famille pour des couples avec enfant. L'ONPES retient les résultats de l'enquête IFFSTAR (vague 2012), une source qui est peut-être plus sensible aux aléas d'échantillonnage. On peut par ailleurs s'interroger sur le choix de cette dernière source, dans la mesure où d'autres postes du budget ONPES sont valorisés à partir de l'enquête Budgets de famille.

6. Le poste Hygiène et Soins de la personne (YC Sante)

Le poste Hygiène et soins de la personne est celui sur lequel l'écart entre les deux budgets est le plus important, que ce soit en valeur absolue (plus de 126 €/mois pour une famille avec deux enfants) ou, plus encore, en valeur relative.

Cet écart s'explique essentiellement par la présence dans le budget ONPES de produits et services spécifiques qui sont absents du budget UNAF (tableau 6.1). Sur le champ des produits et services communs, l'écart reste important (environ 35 €/mois) mais est bien plus faible.

28. La consommation moyenne du véhicule est de 5,9 l/100 km dans le budget UNAF et le kilométrage annuel parcouru s'élève à 9316 km, soit une consommation moyenne mensuelle de 45,8 l/100 km (contre 66 l./100 km dans le budget UNAF). Il est probable que cette différence provient du choix du véhicule : Renault Mégane Break dans le cas de l'ONPES et Dacia Sandero pour l'UNAF.

Tableau 6.1. Budget Hygiène et soins personnels
Famille avec deux enfants (€/mois)

	UNAF	ONPES	UNAF-ONPES
Produits et services communs aux deux budgets			
Coiffeur	36,8	45,0	-8,3
Forfait Divers (Crème, coton-tige, …)	5,0	11,3	-6,3
Hygiène dentaire	1,5	3,4	-1,9
Rasage	1,2	7,0	-5,9
Savon	0,8	5,8	-5,0
Shampoing	0,5	8,5	-8,0
Peignes, brosses,…	0,4	0,4	-0,1
Total produits communs	46,0	81,4	-35,4
Produits et services spécifiques			
Maquillage		31,4	-31,4
Parfums, déodorants		22,7	-22,7
Crèmes, gel, soins,…		22,8	-22,8
Hygiène intime, préservatifs		5,7	-5,7
Appareils divers		3,4	-3,4
Divers		4,8	-4,8
Total produits spécifiques		90,9	-90,9
Total général	**46,0**	**172,4**	**-126,3**

Les produits spécifiques du budget ONPES portent principalement (à 85 %) sur trois catégories de produits [29] :

- Les produits de maquillage (femme et adolescente) ;
- Les parfums et déodorants (tous les membres du ménage) ;
- Des crèmes (crème à raser, crème solaire, crème pour l'acné, …) et produits cosmétiques divers (gel cheveux, laque, ...).

La nécessité de ces produits spécifiques a fait l'objet de longs échanges dans les groupes de discussion (*cf.* pages 87-88 du rapport final), si bien que l'on peut penser que c'est le panier UNAF qui apparaît décalé par rapport aux normes sociales discutées par les participants aux groupes de consensus [30].

Sur le champ des produits et services communs, le principal sous-poste de dépense correspond aux services de coiffure. La différence entre les deux budgets est faible (environ 8 €/mois) et provient essentiellement de la fréquence de ces services : 5 fois par an dans le budget UNAF et 6 fois par an dans le budget ONPES (la fréquence est la même pour tous les membres de la famille). Sur la plupart des autres sous-postes, l'écart en valeur absolue est du même ordre (entre 5 € et 8 €) et tient principalement à des écarts sur les quantités consommées [31].

29. La liste détaillée de ces produits figure en annexe 5.
30. On se souvient que, dans la comparaison effectuée avec les dépenses moyennes des ménages, la dépense pour ce poste était dans le budget ONPES supérieure à la dépense moyenne des ménages (respectivement 173 € contre 120 €). Réciproquement, la dépense retenue dans le budget UNAF (44 €) représente environ un tiers de cette dépense moyenne. Dans les deux cas, il y a un net décalage, mais celui-ci apparaît bien plus fort pour le budget UNAF que pour le budget ONPES, que ce soit en valeur absolue ou en valeur relative
31. L'écart est particulièrement important pour le shampoing : 3000ml/an/personne dans le budget ONPES contre 400 ml/an/personne dans le budget UNAF. Les chercheurs néerlandais avaient relevé la même « anomalie », ce qui souligne que, pour ce type de produits, les groupes de discussion ont certaine difficulté à appréhender les quantités réellement consommées et/ou nécessaires.

Le dernier enseignement intéressant de cette comparaison concerne la variation du budget selon l'âge et le sexe parmi les membres de la famille ONPES (tableau ci-dessous). Le budget pour l'adulte femme et l'adolescente est supérieur à celui des hommes (garçons et adultes). Une partie de cet écart s'explique par la différence de coût des services de coiffure, qui est environ deux fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Une autre partie provient du coût du maquillage. Le budget de l'adolescente apparaît particulièrement élevé en comparaison des autres membres de la famille.

	Budget total	Budget hors coiffure	Budget hors coiffure et maquillage
Garçon	27,2	18,7	18,7
Adolescente	61,4	47,4	29,4
Femme	43,6	28,6	15,1
Homme	34,1	26,6	26,6

Poste Santé

Sur le poste Santé, l'écart global entre les deux budgets est relativement faible (moins de 10 %), avec deux effets de sens opposé et importants :

- Le coût de la complémentaire santé est sensiblement plus élevé dans le budget UNAF ;
- Le budget ONPES prévoit un reste à charge qui n'est pas inclus dans le budget UNAF.

	UNAF	ONPES	UNAF-ONPES
Complémentaire santé	228,2	156,0	72,2
Reste à charge		90,0	-90,0
Trousse de secours	0,3		0,3
Total	228,6	246,0	-17,4

L'absence de reste à charge dans le budget UNAF résulte en partie du fait que le choix de l'UNAF s'est porté sur une mutuelle de meilleure qualité (donc avec un coût plus élevé). Les participants aux groupes de discussion ONPES ont cependant souligné la nécessité de prévoir un montant correspondant à ce reste à charge, notamment compte tenu du déremboursement croissant de certaines dépenses de santé.

7. Le poste Habillement

7.1. Les données disponibles

• Les données quantitatives

Les données des budgets ONPES identifient précisément toute une série d'informations :

- Le lieu d'achat (enseigne) ;
- La nature détaillée du vêtement et sa marque ;
- Le conditionnement (vente à l'unité ou achat en lots = « quantité vendue » QV) ;
- Le prix unitaire PU correspondant (pour l'unité ou le lot) ;
- La « quantité requise » QR, c'est-à-dire le nombre d'exemplaires de l'article en question dont doit pouvoir disposer dans sa garde-robe chaque individu de la famille ;

- Le nombre d'unités (ou de lots) qu'il est en conséquence nécessaire d'acheter (« quantité à acheter » QA);
- La durée de vie des produits DVM exprimée en mois.

A partir de ces données on peut calculer un prix à l'unité Pu = PU/QV

Le coût mensuel CM est égal à : CM = (Pu x QR)/DVM

Les données des budgets UNAF sont plus succinctes. Elles se limitent au prix unitaire de chaque catégorie d'article (comparable au Pu calculable à partir des données ONPES) et à une durée d'amortissement exprimée en années DVA. Le coût mensuel s'obtient de la façon suivante :

CM = Pu/(DVA x 12)

Les données des budgets ONPES sont établies pour les mêmes individus que les autres budgets (enfant de sexe masculin, adolescent de sexe féminin, adulte homme et adulte femme). Les données UNAF identifient les mêmes catégories d'adultes mais distinguent les enfants et les adolescents selon le sexe. Elles sont donc plus riches de ce point de vue que les données ONPES.

Les éléments quantitatifs de comparaison se limitent donc :

- Au prix à l'unité Pu ;
- A la durée d'amortissement de chaque article. On peut ainsi calculer à partir des données ONPES une DVA comparable à celle des données UNAF et égale à : DVA = QR/DVM.

• La variété des catégories de produits

Les informations disponibles dans les budgets ONPES portent sur des produits élémentaires : ce degré de détail est le plus fin possible. Il permet aussi de distinguer un même produit élémentaire selon son usage. Par exemple, on distingue dans les budgets ONPES la robe « pour des occasions exceptionnelles » des autres robes.

Les budgets UNAF n'offrent pas cette distinction et présentent les données selon deux niveaux. Le premier niveau correspond à quelques grandes catégories de vêtements :

- Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement
- Chaussures (Chaussures de ville et autres chaussures)
- Lingerie, bonneterie
- Vêtements de dessus
- Vêtements de sport

Au sein de chacune de ces grandes catégories, les budgets UNAF distinguent des sous-ensembles qui peuvent parfois inclure plusieurs produits élémentaires identifiés dans les budgets ONPES.

Au niveau de détail le plus fin, les budgets UNAF identifient environ une trentaine de catégories élémentaires pour tous les individus. Le nombre de produits élémentaires des budgets ONPES est au moins aussi important (adultes hommes) et peut être bien plus élevé pour certains individus (adolescentes, adultes femmes).

• Le cas particulier des soldes

Les soldes sont pris en compte de façon globale dans les budgets ONPES en considérant qu'un tiers des articles sont achetés en solde avec un rabais moyen de 30 %, ce qui aboutit à minorer le budget calculé sur des prix « normaux » de 10 % (30 %/3).

Les budgets UNAF sont calculés au mois le mois en tenant compte de la forte saisonnalité des prix, lesquels sont sensiblement inférieurs (d'environ 7 % par rapport au prix moyen annuel) quatre mois dans l'année (janvier, février, juillet et août). Les autres mois de l'année, les prix sont supérieurs d'environ 4 % au prix moyen annuel.

7.2. Choix des variables analysées et champ de la comparaison

On présente ici les principaux choix qui ont été faits pour conduire, sur la base des informations disponibles dans les budgets, une comparaison.

• Les quantités et les durées d'amortissement

Les quantités achetées chaque mois sont, dans la logique de calcul des deux budgets, supposées être les mêmes pour tous les mois de l'année. On peut donc sans difficulté les comparer et comparer les durées d'amortissement pour les différentes catégories de produits.

Le mode de calcul n'est cependant pas la même dans les deux approches.

Les budgets UNAF donnent une durée d'amortissement (en année) qui se déduit manifestement, pour chaque produit élémentaire, de la quantité annuelle supposée nécessaire. Par exemple, pour les garçons, la durée d'amortissement des T-shirt est de 0,33, ce qui signifie qu'il est nécessaire d'acheter 3 T-shirt par an ; pour les chaussettes, la durée d'amortissement est de 0,17, soit un lot de 6 chaussettes par an.

Dans les budgets ONPES, le calcul se fait à partir de 2 paramètres : la quantité considérée comme nécessaire dans la garde-robe (QR) et la durée d'amortissement (DVM). Pour les chaussettes, 5 paires sont nécessaires et la durée d'amortissement est de 12 mois (implicitement pour le lot de 5 paires). Ce qui aboutit à un achat de 5 paires par an.

On a choisi de comparer les quantités achetées sur une base annuelle qui est plus proche de l'expérience vécue par les ménages.

• Les prix et la question des soldes

La valorisation effectuée pour les budgets ONPES retient, comme pour les autres postes budgétaires, des prix relevés « fin 2013/début 2014 ». C'est sur la base de ces prix qu'est appliquée une réfaction forfaitaire pour tenir compte des soldes. Cette réfaction porte sur le budget global et non sur les prix unitaires des différents produits. Les prix disponibles au niveau des produits élémentaires doivent donc être considérés comme représentatifs des prix moyens hors soldes. Dans la mesure où la réfaction effectuée est globale, l'hypothèse implicite est que tous les produits élémentaires sont achetés pour un tiers avec un rabais de 30 %, c'est-à-dire que le prix moyen annuel est inférieur de 10 % aux prix hors soldes.

En résumé, on peut calculer à partir des budgets ONPES 2 prix pour chaque produit élémentaire :

- le prix hors soldes relevé et figurant dans les fichiers détaillés pour chaque produit;
- le prix soldes incluses - qui correspond au prix finalement retenu dans le budget - et qui est égal au prix hors soldes moins 10 %.

Ces deux prix doivent être considérés comme des prix moyens annuels dans la mesure où les soldes interviennent à des périodes précises de l'année. On ne peut donc raisonner ici sur des prix début 2014 (janvier 2014) comme on le fait pour les autres postes budgétaires. La comparaison doit donc porter sur des prix moyens annuels.

La question qui se pose alors est de savoir quelle année retenir dans les budgets UNAF pour la comparaison. Dans la pratique, il se trouve que choisir l'année 2013 ou l'année 2014 n'aurait guère d'impact sur le résultat. D'après les budgets UNAF, le poste

Habillement est resté en effet stable, en moyenne annuelle, entre l'année 2013 et l'année 2014. En d'autres termes, la prise en compte de l'inflation n'a ici pas d'impact.

Les données disponibles dans les budgets UNAF sont des données mensuelles dont on peut calculer l'écart au budget moyen annuel de chaque année en faisant le rapport entre les budgets mensuels et le budget moyen annuel. Ce rapport peut être considéré comme un indicateur de la saisonnalité des prix dans la mesure où les quantités achetées chaque mois sont supposées être identiques (tableau 7.1).

On observe ainsi que les prix moyens du mois de janvier sont inférieurs d'environ 9 % aux prix moyens annuels (sur les trois années 2012 à 2014), alors que les prix du mois de décembre sont supérieurs de 4 %. Cet écart est constant pour le mois de décembre alors qu'il varie légèrement, à la baisse, pour le mois de janvier.

Tableau 7.1. Rapport entre les budgets mensuels et le budget moyen annuel de chaque année *

	2012	2013	2014	Moyenne des 3 années
Janvier	0,92	0,92	0,89	0,91
Février	0,93	0,93	0,95	0,93
Mars	1,03	1,03	1,03	1,03
Avril	1,03	1,03	1,04	1,03
Mai	1,03	1,04	1,04	1,04
Juin	1,04	1,04	1,02	1,03
Juillet	0,90	0,90	0,89	0,90
Août	0,96	0,97	0,99	0,97
Septembre	1,04	1,03	1,04	1,04
Octobre	1,04	1,03	1,04	1,04
Novembre	1,04	1,04	1,04	1,04
Décembre	1,04	1,04	1,04	1,04
Moyenne annuelle	1,00	1,00	1,00	1,00

* Budgets UNAF pour la famille A (2 adultes et 2 enfants de 6 et 12 ans).

Dans ces conditions, il a semblé préférable de retenir pour la comparaison les prix des budgets UNAF de décembre 2013, minorés de 4 %, afin d'obtenir un prix représentatif du prix moyen annuel comparable au prix moyen annuel, soldes incluses, des budgets ONPES.

En conclusion, on a comparé les prix moyens soldes incluses effectivement retenus dans les budgets ONPES aux prix élémentaires des budgets UNAF de décembre 2013 minorés de 4 % pour obtenir des prix moyens annuels soldes incluses. Pour les prix unitaires des budgets ONPES, on a recalculé au niveau le plus élémentaire des prix tenant compte de l'impact des soldes.

Le dernier commentaire que l'on peut faire sur la question des prix porte sur l'impact de la prise en compte des soldes dans les deux budgets. On dispose à travers les budgets UNAF des prix moyens hors soldes qui correspondent aux prix d'achat des périodes non concernées par les soldes (mars à mai et septembre à décembre). Ce prix moyen est supérieur de 4 % environ au prix moyen annuel soldes incluses. Autrement dit, l'impact des soldes se traduit pour l'ensemble des ménages par une diminution de leur budget habillement de 4 %. Dans les familles types de l'ONPES, l'impact des soldes est de 10 %, ce qui signifie

que ces familles ont davantage recours aux soldes que la moyenne des ménages et/ou qu'ils achètent en moyenne des produits soldés dont la démarque est plus importante.

- **Le champ de l'analyse**

Les individus qui composent les ménages types des différents budgets identifient trois catégories directement comparables : les adultes (homme et femme) et les adolescentes. Pour les enfants, la comparaison peut porter sur les garçons. Pour ces derniers, les budgets ONPES retiennent une tranche d'âge (11 à 14 ans) un peu plus étroite que celle des budgets UNAF (6 à 14 ans), mais l'écart est faible et la tranche d'âge des budgets ONPES est incluse dans celle des budgets UNAF. Pour les filles, en revanche, les tranches d'âge retenues ne se recouvrent que très partiellement (respectivement 3 à 10 ans pour l'ONPES et 6 à 14 ans pour l'UNAF). C'est la raison pour laquelle ce cas type n'a pas été retenu dans la comparaison.

Tableau 7.2. Correspondance entre les individus types des budgets ONPES et UNAF

	ONPES	UNAF
Adulte femme	Adulte femme	Adulte femme
Adulte homme	Adulte homme	Adulte homme
Adolescents	Adolescente (F) 15_18	Adolescente (F) >14
		Adolescent (M) > 14
Enfants	Enfant (M) 11_14	Enfant (M) 6-14
	Enfant (F) 3_10	Enfant (F) 6_14

7.3. Comparaison globale des budgets

Le tableau 7.3 présente le budget global Habillement pour tous les individus qui composent la famille type de l'ONPES « Couple avec deux enfants », soit deux adultes (homme et femme), une adolescente (15-18 ans) et un garçon (11-14 ans).

Pour tous les individus considérés, les budgets ONPES sont supérieurs aux budgets UNAF. Cet écart représente plus de 128 € au niveau du ménage. Il provient en partie du fait que le panier ONPES comprend des catégories de produits ou services spécifiques qui sont absentes du panier UNAF (voir *infra*), pour un montant global, au niveau du ménage, d'environ 20 € (128,1 – 108,4 = 19,6 €).

A champ comparable, les écarts restent substantiels. Ils sont surtout élevés pour les enfants : pour ces derniers, les budgets ONPES représentent plus du double des budgets UNAF et l'écart en valeur absolue est de 86,5 € mensuels (54,4 € + 32,1 €). Pour les adultes, l'écart varie de 12 % (pour les femmes) à 28 % (pour les hommes) et reste globalement modeste en valeur absolue (22 € mensuels pour le couple d'adultes).

Tableau 7.3. Comparaison globale des budgets Habillement

	Budget global en €			Budget ONPES (champ UNAF)		
	UNAF	ONPES	Écart en VA (ONPES-UNAF)	Valeur en €	Écart en VA (€)	Ratio ONPES/ UNAF
Adulte Femme	63,6	84,4	20,8	71,3	7,8	1,12
Adulte Homme	50,2	67,5	17,3	64,4	14,2	1,28
Adolescente	48,0	104,8	56,7	102,5	54,4	2,13
Garçon	31,8	65,0	33,2	63,9	32,1	2,01
Total Couple ONPES	193,6	321,7	128,1	302,1	108,4	1,56

Note : le poste nettoyage et réparation de vêtements n'est pas réintégré dans le budget UNAF

Le tableau 7.4 présente les catégories de produits ou services qui sont absentes des budgets UNAF [32] et pour lesquelles il n'est pas possible, par construction, d'examiner les sources des écarts (en prix ou en volume). Le principal poste correspond aux dépenses pour des bijoux femme ou des montres : il représente la moitié du total. Les autres postes comprennent des accessoires divers (lunettes de soleil, bagagerie et porte-monnaie) ainsi que des services d'entretien (pressing, cordonnier). On remarquera accessoirement que, dans les budgets ONPES, tous les individus du ménage disposent de lunettes de soleil, sauf les adultes hommes.

Tableau 7.4. Catégories présentes dans les budgets ONPES et absentes des budgets UNAF

Produits ou services	Montant
Bijoux (femme) + Montres (tous adultes)	9,8
Lunettes de soleil (tous sauf adulte homme)	3,0
Pressing et entretien chaussures (cirage/cordonnier) – Adultes H+F	4,5
Bagages (adolescente – femme adulte)	1,1
Porte-monnaie (adolescente – femme adulte)	1,2
Total	19,6

Dans l'analyse conduite par la suite au niveau des individus de chaque ménage, on distingue un « champ UNAF » qui ne prend pas en compte ces catégories absentes des budgets UNAF. On distinguera également parmi ces catégories celle qui ne fait pas l'objet de soldes (Pressing et entretien des chaussures = « Autres sans soldes ») des autres (« Autres avec soldes »).

7.4. Dépense par grande catégorie de vêtements : variations selon l'âge et le sexe

La comparaison précédente, très globale, peut être affinée en examinant les différences entre les budgets ONPES et UNAF au niveau des grands regroupements de produits identifiés dans les budgets UNAF. On examine dans un premier temps de façon distincte, pour chaque catégorie de budget, les variations selon le sexe et l'âge.

7.4.1. Les budgets UNAF : variations selon l'âge et selon le sexe

Pour les budgets UNAF (tableau 7.5), le « passage » de l'enfance à l'adolescence se traduit par une augmentation du budget comprise entre 29 % (hommes) et 45 % (femmes). De même, les budgets des adultes sont supérieurs à ceux des adolescents, là encore avec une hausse plus forte pour les femmes (32 %) que pour les hommes (22 %).

Tableau 7.5. Budget Habillement UNAF : variation selon l'âge

	Adolescent/Enfant		Adulte/Adolescent	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Accessoires et autres	1,55	1,93	1,99	1,36
Chaussures	1,47	1,46	1,08	0,96
Lingerie, bonneterie	1,24	2,01	1,10	1,66
Vêtements de dessus	1,12	1,05	1,50	1,31
Vêtements de sport	1,42	1,18	0,71	0,93
Total	1,29	1,45	1,22	1,32

32. Pour mémoire, le poste « Autres chaussures » de l'UNAF fait mention des réparations pour un coût minime.

En conséquence, les écarts entre hommes et femmes s'accroissent avec l'âge (tableau 7.6) : ils sont très faibles pour les enfants (4 %), plus élevés pour les adolescents (17 %) et encore plus forts pour les adultes (27 %).

Tableau 7.6. Budget Habillement UNAF : écart Femmes/Hommes

	Enfant	Adolescent	Adulte
Accessoires et autres	1,00	1,25	0,85
Chaussures	1,00	1,00	0,88
Lingerie, bonneterie	1,00	1,63	2,47
Vêtements de dessus	1,13	1,06	0,93
Vêtements de sport	1,00	0,83	1,09
Total	1,04	1,17	1,27

L'écart en valeur absolue est quasi-nul nul pour les enfants (1,3 euros), puis passe à 6 euros pour les adolescents pour atteindre 16 euros pour les adultes. La principale source d'écart provient de la lingerie-bonneterie (à partir de l'adolescence) même si quelques écarts en sens inverse compensent légèrement cette hausse.

7.4.2. Les budgets ONPES : variations selon l'âge et selon le sexe

Les éléments d'analyse sont plus limités dans les budgets ONPES dans la mesure où la variété des individus qui composent les ménages est plus réduite. On peut ainsi comparer les budgets des adolescentes et celui des femmes adultes, le budget des garçons à celui des adultes hommes et le budget des femmes adultes à celui des adultes hommes.

Tableau 7.7. Budget Habillement ONPES : éléments de comparaison selon l'âge pour les femmes

	Adolescente (€) (1)	Adulte femme (€) (2)	Écart en VA (€) (2) – (1)	Écart relatif (2)/(1)
Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	11,36	9,37	-2,00	0,82
Chaussures	19,90	14,98	-4,92	0,75
Lingerie, bonneterie	33,10	16,57	-16,53	0,50
Vêtements de dessus	26,52	28,98	2,46	1,09
Vêtements de sport	11,59	1,44	-10,15	0,12
Total champ UNAF	102,47	71,33	-31,14	0,70
Autres avec soldes	2,31	10,56	8,25	4,57
Autres hors soldes	0,00	2,50	2,50	
Total général	104,78	84,39	-20,39	0,81

A la différence des budgets UNAF, le budget Habillement des femmes adultes est inférieur à celui des adolescentes dans les budgets ONPES (tableau 7.7). Cet écart est de 30 % si l'on retient un champ comparable à celui de l'UNAF et se réduit légèrement sur le budget global. Sur la plupart des catégories de produits, le budget des adolescentes est toujours supérieur à celui des femmes adultes, sauf en ce qui concerne les vêtements de dessus et les éléments qui sont hors du champ UNAF (bijoux, montre, pressing et cordonnerie).

Le constat est bien différent lorsque l'on compare le budget ONPES des garçons à celui des adultes hommes (tableau 7.8). L'écart est inexistant sur le champ UNAF. Pour la lingerie-bonneterie et les vêtements de sport, le budget des garçons est supérieur à celui des adultes

hommes, mais l'écart inverse s'observe pour les autres produits. Au total, ces deux écarts se compensent presqu'exactement. La prise en compte des autres coûts ne modifie guère ce bilan. Dans les budgets UNAF, en revanche, l'écart entre le budget des garçons et celui des adultes hommes est bien plus important, de 58 % (*cf.* tableau 7.5 : 1,29 x 1,22 = 1,58).

Tableau 7.8. Budget Habillement ONPES : éléments de comparaison selon l'âge pour les hommes

	Garçon (€) (1)	Adulte homme (€) (2)	Écart en VA (€) (2) – (1)	Écart relatif (2)/(1)
Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	4,57	5,83	1,26	1,28
Chaussures	11,91	17,99	6,08	1,51
Lingerie, bonneterie	17,16	9,82	-7,34	0,57
Vêtements de dessus	24,16	29,30	5,14	1,21
Vêtements de sport	6,11	1,42	-4,68	0,23
Total champ UNAF	63,90	64,36	0,46	1,01
Autres avec soldes	1,12	1,13	0,00	1,00
Autres hors soldes	0,00	2,00	2,00	
Total général	65,02	67,49	2,47	1,04

Enfin, dans les budgets ONPES, le budget des adultes femmes est supérieur de 25 % à celui des hommes, soit un écart proche de celui observé dans les budgets UNAF (27 %). Néanmoins, sur le champ des catégories de produits considérées par l'UNAF, cet écart se réduit à 11 % (tableau 7.9).

Tableau 7.9 -Budget Habillement ONPES : comparaison entre adultes hommes et femmes

	Homme (€) (1)	Femme (€) (2)	Écart en VA (€) (2) – (1)	Écart relatif (2)/ (1)
Autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement	5,83	9,37	3,54	1,61
Chaussures	17,99	14,98	-3,01	0,83
Lingerie, bonneterie	9,82	16,57	6,75	1,69
Vêtements de dessus	29,30	28,98	-0,31	0,99
Vêtements de sport	1,42	1,44	0,02	1,01
Total champ UNAF	64,36	71,33	6,97	1,11
Autres avec soldes	1,13	10,56	9,43	9,38
Autres hors soldes	2,00	2,50	0,50	1,25
Total général	67,49	84,39	16,90	1,25

En résumé, les différences selon l'âge sont d'ampleur et de sens différents dans les deux budgets :

- Le budget des adolescentes est supérieur à celui des adultes femmes dans les budgets ONPES ; c'est l'inverse dans les budgets UNAF.
- Le budget des adultes hommes est très proche de celui des garçons dans les budgets ONPES alors qu'il est très supérieur à celui des garçons dans les budgets UNAF.

Les écarts entre adultes hommes et femmes sont, en revanche, assez proches dans les deux optiques.

7.5. Analyse détaillée par individu

Dans cette partie, on procède à une comparaison détaillée pour chacun des individus du ménage ONPES « Couple avec enfants » [33].

7.5.1. Le budget des adolescentes

Pour toutes les catégories, les budgets ONPES sont supérieurs aux budgets UNAF (tableau 7.10). Plus de la moitié de l'écart (environ 53 %) provient des articles de lingerie-bonneterie et des vêtements de dessus (30,1/56,7). Les autres postes expliquent à parts à peu près égales (environ 15 % pour chacun) le reste de la différence entre les deux budgets.

Tableau 7.10. Budget Habillement : comparaison globale pour les adolescentes

	Budget ONPES	Budget UNAF	Écart en VA (€)	Écart relatif ONPES/UNAF
Autres articles et accessoires	11,4	3,2	8,1	3,53
Chaussures	19,9	11,5	8,4	1,74
Lingerie, bonneterie	33,1	16,7	16,4	1,98
Vêtements de dessus	26,5	12,8	13,7	2,07
Vêtements de sport	11,6	3,8	7,8	3,02
Autres (hors champ UNAF)	2,3	0,0	2,3	
Budget total	104,8	48,0	56,7	2,18

La décomposition volume/prix est assez délicate dans la mesure où, même pour une grande catégorie prise isolément, les produits qui la composent peuvent être assez hétérogènes. Sous cette réserve, il ressort cependant assez clairement que les écarts de prix unitaire sont faibles (tableau 7.11). Ces écarts sont inférieurs à 10 % pour tous les postes, sauf pour les accessoires d'habillement. Par ailleurs, ils ne sont pas toujours systématiquement dans le même sens.

Tableau 7.11. Comparaison « volume/prix » pour les adolescentes

	Budget ONPES			Budget UNAF			Rapport ONPES/UNAF		
	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté	PU	Coût
Autres articles et accessoires	10,4	13,1	11,4	2,2	17,8	3,2	4,81	0,73	3,53
Chaussures	8,5	28,1	19,9	4,5	30,6	11,5	1,89	0,92	1,74
Lingerie, bonneterie	56,5	7,0	33,1	30,5	6,6	16,7	1,85	1,07	1,98
Vêtements de dessus	14,2	22,5	26,5	6,5	23,5	12,8	2,17	0,96	2,07
Vêtements de sport	6,0	23,2	11,6	2,2	21,2	3,8	2,77	1,09	3,02
Autres *	1,2	23,8	2,3						
Budget total	96,8	13,0	104,8	45,9	12,6	48,0	2,11	1,03	2,18

* Hors champ UNAF.

33. L'annexe 6 présente la structure comparée des deux budgets pour chaque individu du ménage.

On peut prendre une mesure de cet effet prix en calculant le budget ONPES avec les prix unitaires UNAF et réciproquement. Ce calcul a été effectué au niveau le plus fin des catégories élémentaires du budget UNAF, lequel distingue trente variétés d'articles. Avec les prix unitaires ONPES, le budget UNAF devient légèrement supérieur (50,5 € contre 48 €). Avec les prix unitaires UNAF, le budget ONPES est légèrement inférieur (97,2 € contre 104,8 €). Au total cet effet prix explique donc entre 5,2 % et 7,2 % de l'écart entre le budget global de l'ONPES et celui de l'UNAF, ce qui reste minime au regard de l'ampleur de l'écart global.

En revanche, les quantités achetées sont toujours nettement plus élevées dans le budget ONPES, ce qui traduit la nécessité d'une bien plus grande variété d'articles dans ce budget. Néanmoins, certaines catégories distinguées dans le budget UNAF sont absentes du budget ONPES et n'y trouvent pas d'équivalent: parapluie, chaussures de marche, blouson, vêtement imperméable, anorak. C'est également le cas pour les « chemises, chemisiers, chemisettes », une variété qui est également absente du budget ONPES mais dont on peut penser qu'elle est prise en compte par des quantités bien supérieures de T-shirt/débardeur.

7.5.2. Le budget des adultes femmes

Sur le « champ UNAF », le budget ONPES est légèrement supérieur (de 12 %) au budget UNAF, mais cet écart s'accroît assez fortement avec les produits absents des budgets UNAF pour atteindre 33 % (tableau 7.12). Cet écart est de même sens - et bien plus fort - pour presque toutes les catégories de produits, cet effet étant compensé par un écart de sens inverse (UNAF > ONPES) pour la Lingerie-bonneterie. La hiérarchie des postes budgétaires n'est ainsi pas la même dans les deux budgets. C'est le poste « Vêtements de dessus » qui prime dans le budget ONPES, pour un montant à peu près équivalent au poste « Lingerie-bonneterie » du budget UNAF qui représente, pour ce budget, le premier poste de dépense.

Tableau 7.12. Budget Habillement : comparaison globale pour les femmes adultes

	ONPES (€) (1)	UNAF (€) (2)	Écart en VA (€) (1) – (2)	Écart relatif (ONPES/UNAF)
Autres articles et accessoires	9,4	4,4	5,0	2,15
Chaussures	15,0	11,0	4,0	1,36
Lingerie, bonneterie	16,6	27,8	-11,2	0,60
Vêtements de dessus	29,0	16,8	12,2	1,73
Vêtements de sport	1,4	3,6	-2,1	0,40
Total champ UNAF	71,3	63,6	7,8	1,12
Autres avec soldes	10,6		10,6	
Autres hors soldes	2,5		2,5	
Total général	84,4	63,6	20,8	1,33

Cet écart global entre les deux budgets résulte de deux effets de sens opposé et d'ampleur assez forte (tableau 7.13). En ce qui concerne les quantités, celles-ci sont bien plus importantes dans les budgets ONPES que dans les budgets UNAF et cette observation est valable pour la plupart des postes (sauf pour les Vêtements de sport). Les prix unitaires, en revanche, sont bien plus faibles dans les budgets ONPES (de plus de 40 % sur le champ UNAF), sauf pour les « Autres articles et accessoires ». L'effet volume l'emporte sur l'effet prix et explique la supériorité des budgets ONPES. On peut estimer que cet effet explique environ les deux tiers de l'écart entre les deux budgets.

Tableau 7.13. Comparaison « volume/prix » pour les femmes adultes

	Budget ONPES			Budget UNAF			Rapport ONPES/UNAF		
	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté	PU	Coût/ mois
Autres articles et accessoires	5,3	21,2	9,4	2,6	20,0	4,4	2,03	1,06	2,15
Chaussures	5,2	34,8	15,0	2,9	45,3	11,0	1,77	0,77	1,36
Lingerie, bonneterie	56,5	3,5	16,6	30,0	11,1	27,8	1,88	0,32	0,60
Vêtements de dessus	13,3	26,1	29,0	4,8	42,1	16,8	2,78	0,62	1,73
Vêtements de sport	0,8	20,7	1,4	1,4	30,2	3,6	0,59	0,69	0,40
Total champ UNAF	81,1	10,6	71,3	41,8	18,3	63,6	1,94	0,58	1,12
Autres avec soldes	2,4	53,9	10,6						
Autres hors soldes	3,0	10,0	2,5						
Total	86,5	11,7	84,4	41,8	18,3	63,6	2,07	0,64	1,33

7.5.3. Le budget Adultes hommes

Sur le « champ UNAF », le budget ONPES est supérieur de 28 % au budget UNAF et cet écart s'accroît légèrement avec les produits absents des budgets UNAF pour atteindre 34 % (tableau 7.14). Cet écart est de même sens – et bien plus fort – pour presque toutes les catégories de produits, cet effet étant compensé – comme pour les adultes femmes – par un écart de sens inverse (UNAF > ONPES) pour la Lingerie-bonneterie et les vêtements de sport.

Tableau 7.14. Budget Habillement : comparaison globale pour les hommes adultes

	ONPES (€)	UNAF (€)	Écart en VA (€)	Écart relatif ONPES/UNAF
Autres articles et accessoires	5,8	5,2	0,7	1,13
Chaussures	18,0	12,5	5,5	1,45
Lingerie, bonneterie	9,8	11,3	-1,4	0,87
Vêtements de dessus	29,3	18,0	11,2	1,62
Vêtements de sport	1,4	3,3	-1,9	0,43
Total champ UNAF	64,4	50,2	14,2	1,28
Autres avec soldes	1,1		1,1	
Autres hors soldes	2,0		2,0	
Total général	67,5	50,2	17,3	1,34

Sur le champ UNAF, les quantités achetées sont un peu inférieures dans les budgets ONPES, mais cet écart change de sens lorsqu'on prend en compte les produits « hors champ UNAF » (tableau 7.15). Pour les quantités achetées comme pour les prix unitaires, cet écart n'est pas toujours de même sens selon les postes considérés. L'écart sur les prix unitaire apparaît d'une ampleur bien plus forte quel que soit le champ considéré. Le calcul des effets prix et volume *au niveau des catégories élémentaires de produits* montre cependant que les deux effets ont un impact à peu près comparable sur le budget global.

Tableau 7.15. Comparaison « volume/prix » pour les hommes adultes

	Budget ONPES			Budget UNAF			Rapport ONPES/UNAF		
	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté	PU	Coût/ mois
Autres articles et accessoires	3,0	23,0	5,8	3,1	19,8	5,2	0,97	1,16	1,13
Chaussures	4,5	48,0	18,0	2,9	51,2	12,5	1,54	0,94	1,45
Lingerie, bonneterie	16,7	7,1	9,8	20,9	6,5	11,3	0,80	1,10	0,87
Vêtements de dessus	5,9	59,2	29,3	4,8	45,4	18,0	1,24	1,30	1,62
Vêtements de sport	1,0	17,1	1,4	1,4	27,8	3,3	0,71	0,62	0,43
Total champ UNAF	31,1	24,8	64,4	33,2	18,2	50,2	0,94	1,37	1,28
Autres avec soldes	0,5	27,0	1,1						
Autres hors soldes	3,0	8,0	2,0						
Total	34,6	23,4	67,5	33,2	18,2	50,2	1,04	1,29	1,34

7.5.4. Le budget des garçons

Globalement, le budget ONPES est bien supérieur au budget UNAF (plus du double), quel que soit le champ considéré. Même s'il est variable d'un poste à l'autre, cet écart est toujours fort et de même sens. Comme pour les adolescentes, l'essentiel de cet écart (un peu plus des deux tiers) provient des articles de lingerie-bonneterie et des vêtements de dessus (22,3/33,2).

Tableau 7.16. Budget Habillement : comparaison globale pour les garçons

	ONPES (€)	UNAF (€)	Écart en VA (€)	Écart relatif ONPES/UNAF
Autres articles et accessoires	4,6	1,7	2,9	2,73
Chaussures	11,9	7,8	4,1	1,52
Lingerie, bonneterie	17,2	8,3	8,9	2,07
Vêtements de dessus	24,2	10,8	13,4	2,25
Vêtements de sport	6,1	3,3	2,8	1,87
Total champ UNAF	63,9	31,8	32,1	2,01
Autres avec soldes	1,1		1,1	
Total général	65,0	31,8	33,2	2,04

Les quantités achetées sont toujours bien supérieures dans le budget ONPES, mais ces écarts sont d'une ampleur très variable selon les différents postes. Pour les prix unitaires, le constat est le même sauf pour les « Vêtements de dessus » ; l'ampleur des écarts est cependant bien plus faible que pour les quantités achetées.

Tableau 7.17. Comparaison « volume/prix » pour les garçons

	Budget ONPES			Budget UNAF			Rapport ONPES/UNAF		
	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté/an	PU	Coût/ mois	Qté	PU	Coût/ mois
Autres articles et accessoires	3,5	15,7	4,6	2,0	10,0	1,7	1,75	1,56	2,73
Chaussures	6,0	57,3	11,9	5,0	41,2	7,8	1,20	1,39	1,52
Lingerie, bonneterie	33,0	6,2	17,2	20,6	4,8	8,3	1,60	1,29	2,07
Vêtements de dessus	18,7	15,5	24,2	6,2	20,8	10,8	3,01	0,75	2,25

Vêtements de sport	4,3	16,9	6,1	3,0	13,0	3,3	1,44	1,30	1,87
Total champ UNAF	65,5	11,7	63,9	36,8	10,4	31,8	1,78	1,13	2,01
Autres avec soldes	1,0	13,5	1,1						
Total général	66,5	11,7	65,0	36,8	10,4	31,8	1,81	1,13	2,04

Cet effet prix devient quasi négligeable lorsqu'on recalcule, au niveau des catégories de produits élémentaires, le budget ONPES avec les prix unitaires UNAF et réciproquement. Le budget ONPES augmente de 1 % et le budget UNAF diminue d'à peu près autant. La principale source d'écart entre les deux budgets provient donc des quantités achetées qui sont bien supérieures dans les budgets ONPES.

7.6. Éléments de synthèse et questions

Pour les couples avec enfants, la principale différence entre les deux budgets tient aux quantités achetées. Cet écart sur les quantités peut refléter divers facteurs qu'il n'est pas possible d'isoler dans cette comparaison :

- L'usure des vêtements : c'est implicitement le seul facteur pris en compte dans les budgets UNAF;
- La nécessité de changer de vêtements (changements physiologiques avec l'âge, besoin de conformité à des usages changeants comme la mode) ;
- Des nécessités pratiques (groupage des lessives pour en minimiser le coût).

La combinaison de ces divers facteurs détermine la durée d'usage des articles d'habillement. Celle-ci est, par construction, égale à la durée d'amortissement dans les budgets UNAF qui ne tiennent pas compte des autres facteurs. Les données ONPES indiquent à la fois une « quantité requise » et une durée de vie de cette quantité, ce qui permet *a priori* de recalculer une durée implicite d'usage. Cette méthode de calcul apparaît plus « réaliste », dans la mesure où certains vêtements peuvent être remplacés sans avoir été « totalement » usés.

On peut, sous ces réserves, comparer les durées d'usage des vêtements dans les deux budgets. Si aucun schéma général ne semble se dégager, on peut cependant noter que :

- Pour les produits à « durée de vie longue » (manteau par ex.), la durée d'usage apparaît souvent plus élevée dans les budgets ONPES ;
- Pour les produits à « durée de vie courte » (sous-vêtements), la durée d'usage semble, en revanche, souvent plus élevée dans le budget UNAF.

Sur ce point, la principale question qui émerge de la comparaison des deux budgets porte sur le mode de calcul des durées d'amortissement dans les budgets UNAF. Il s'agit là d'un point qui mériterait d'être approfondi lors d'une éventuelle révision de ces budgets.

Enfin, un autre élément plus qualitatif de comparaison porte sur le contenu détaillé des paniers de biens. Les tableaux en annexe (7.1 à 7.4) identifient pour chaque individu du ménage et pour chacune des variétés élémentaires de produits retenus dans les budgets UNAF le contenu de ces variétés dans le budget ONPES. L'examen de ces listes peut éventuellement permettre de repérer des éléments qu'il pourrait être nécessaire d'inclure dans le budget UNAF.

8. Le poste Équipement

Le poste Équipement du budget ONPES s'élève pour un couple avec deux enfants à près de 220 €/mois [34]. Sous le même intitulé, le budget UNAF s'élève dans la même configuration familiale à environ 75 €. Une très large part de cet écart s'explique simplement par le fait que le poste Équipement des budgets ONPES regroupe des produits et services qui figurent dans des postes distincts des budgets UNAF, à savoir :

- Entretien
- Loisirs
- Information et communications

Lorsqu'on réintègre ces produits dans le budget UNAF pour raisonner sur un champ comparable, le budget UNAF demeure inférieur au budget ONPES, mais cet écart est beaucoup plus faible, de l'ordre de 40 €/mois (annexe 8).

8.1. Les informations disponibles

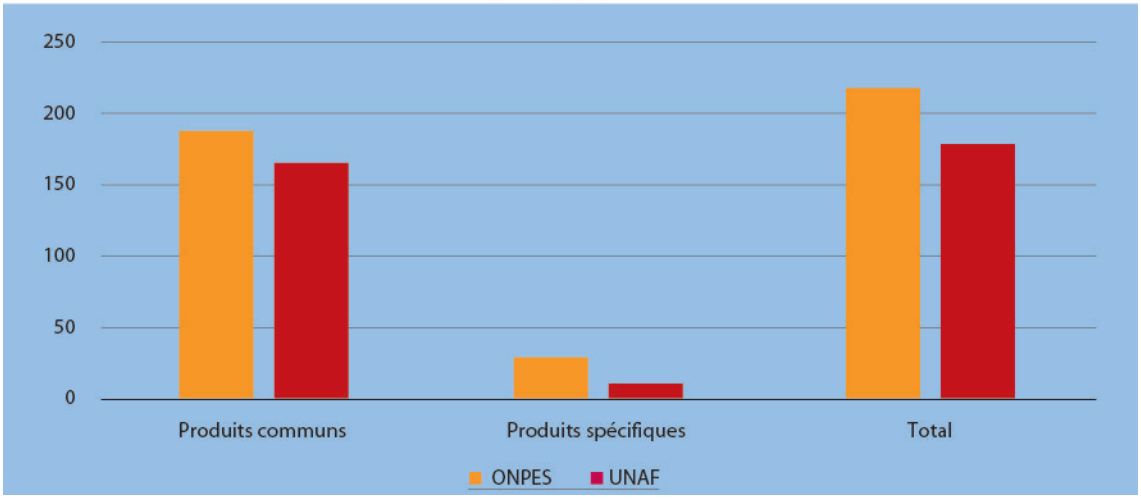
Les informations disponibles pour les deux budgets fournissent pour la plupart des produits un grand degré de détail pour les paniers de biens et services : enseigne (lieu d'achat), marque, prix unitaire et quantité.

Les budgets UNAF étant établis au mois le mois, les prix unitaires des produits reflètent une certaine saisonnalité qui concerne principalement le linge de maison (« le blanc »), mais aussi les meubles et certains équipements électro-ménagers. Cette saisonnalité est moins forte que pour les produits d'habillement et le décalage qui en résulte pour la comparaison est faible [35]. Il serait néanmoins utile que ce point soit précisé dans les budgets ONPES. Pour la comparaison avec les budgets ONPES, on a retenu des prix moyens annuels.

8.2. Les produits spécifiques

La part des produits spécifiques (voir annexe 9) est relativement faible dans les deux budgets. La dépense correspondante représente 7 % du budget UNAF et 14 % de celui de l'ONPES.

Graphique 8.1
Budget Equipement – Famille avec deux enfants
(en €/mois)



34. Dans la suite, la comparaison porte sur cette famille type.
35. Les prix de décembre sont supérieurs d'environ 1 % aux prix moyens annuels et ceux de janvier sont inférieurs de 2 % à cette même moyenne.

Pour l'UNAF, les produits spécifiques portent essentiellement sur les revêtements de sol (tapis et revêtements de sol) et le lave-vaisselle. Dans le budget ONPES, on repère plusieurs catégories de produits absentes des budgets UNAF: des éléments de décoration (27 %), du mobilier (22 % - lampes de chevet, placard de cuisine notamment), une console de jeux (18 %) et des services de pressing pour la literie (8 %).

Globalement, l'écart d'environ 40 € entre les deux budgets s'explique à parts à peu près égales par la dépense pour les produits spécifiques et celle pour les produits communs.

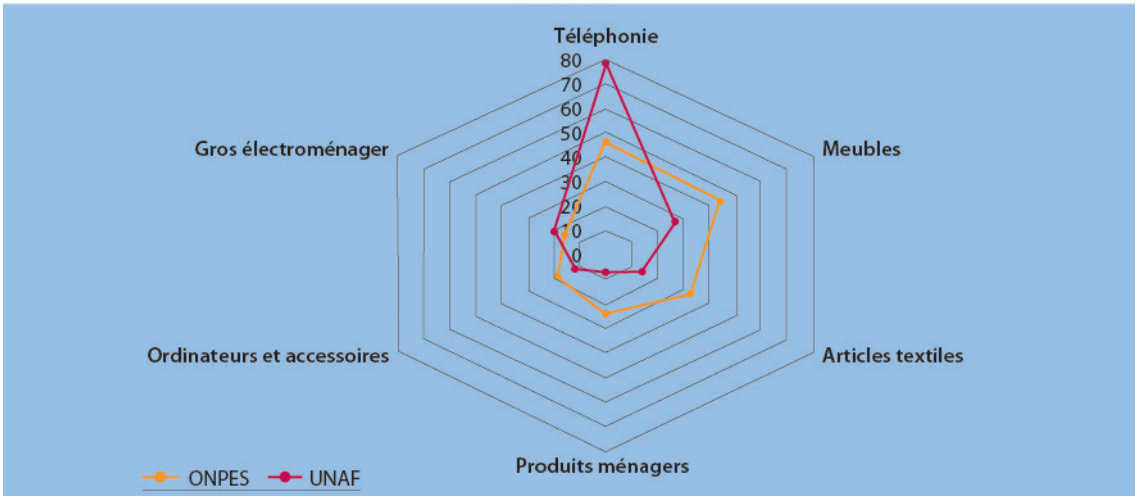
8.3. La structure des budgets

L'essentiel du budget se concentre sur six sous-postes :

- Téléphonie
- Mobilier
- Articles textiles pour la maison
- Produits ménagers
- Ordinateurs
- Gros électroménager

Le graphique 8.2 compare l'importance de ces postes pour une famille avec deux enfants. A l'exception de la téléphonie, où la dépense est bien plus levée dans le budget UNAF, la dépense pour les autres sous-postes est plus élevée dans le budget ONPES, notamment pour le mobilier, les articles textiles et les produits ménagers.

Graphique 8.2. Principaux postes du budget Equipement – Couple avec deux enfants
(€/mois)



8.4. Comparaison des prix unitaires et des durées d'amortissement

La décomposition volume/prix a peu de sens pour la plupart des produits du poste Equipement qui se composent de biens d'équipement durable. On ne s'intéresse ici qu'au champ des produits communs aux deux budgets.

• La téléphonie

C'est le poste sur lequel on relève un écart important : 78 € dans le budget UNAF et 46 € dans le budget ONPES. Cet écart tient essentiellement au coût des forfaits ou abonnements, le coût des équipements étant quasi nul dans les deux budgets (portable à 1 €,

téléphone fixe de très faible coût), sauf pour le garçon de la famille ONPES qui dispose d'un smartphone pour un coût mensuel d'un peu plus de 4 €. On observe que les adultes ne disposent pas de téléphone portable dans le budget ONPES.

L'écart est faible sur le coût de l'abonnement internet (+ 5 € dans le budget UNAF) et se concentre sur le coût des forfaits qui sont minimes dans le budget ONPES (forfait à 2 € pour le garçon, à 9,9 € pour l'adolescente, inexistant pour les adultes), mais substantiels dans le budget UNAF qui prévoit un forfait bloqué à 19,9 € (adolescent) et un forfait classique à 39 € (adultes). On peut émettre l'hypothèse que le budget UNAF n'a peut-être pas suffisamment pris en compte l'évolution de l'offre sur un marché en constante évolution [36].

- **Le mobilier**

A champ comparable, l'écart entre les deux budgets est faible (environ 9 € mensuels).

On n'observe pas de différence réellement significative dans les durées d'amortissement du mobilier, même si celles-ci apparaissent parfois un peu plus élevées dans le budget UNAF. De même, sur les prix unitaires, les écarts n'apparaissent pas sensibles.

La légère supériorité du budget ONPES tient principalement à deux éléments :

- La présence dans le salon d'un canapé-lit pour recevoir des amis/parents, d'un coût sensiblement plus élevé que le simple canapé dans le budget ONPES ;
- Le nombre bien plus important de luminaires dans le budget ONPES (lampes de chevet, de bureau, halogène dans le salon,…) alors que le budget UNAF ne prévoit qu'une source lumineuse (un lustre) par pièce.

- **L'électroménager**

Les deux budgets sont d'un montant équivalent sur les produits communs. Le budget UNAF retient une durée d'amortissement de 7 ans pour le gros électroménager alors que cette durée est de 5 ans dans le budget ONPES, sauf pour le réfrigérateur-congélateur dont la durée d'amortissement est de 8 ans. Les différences de prix unitaire pour ces appareils n'apparaissent pas significatives, sauf en ce qui concerne le lave-linge, dont le coût est deux fois plus élevé dans le budget UNAF.

Pour le petit électro-ménager, les écarts sont faibles et n'ont qu'une incidence marginale sur le budget.

- **Les articles textiles et articles de literie**

Sur les produits communs, le budget ONPES est supérieur d'environ 18 € à celui de l'UNAF. Un tiers de cet écart provient des articles de literie et deux tiers des « Autres articles textiles » (linge de literie, linge de toilette).

Pour les articles de literie, l'écart provient surtout du coût des matelas. A cet égard, ce qui surprend le plus, ce sont les écarts de coût entre les différents membres de la famille ONPES [37].

Pour les autres articles textiles, l'écart provient de deux sources :

- Le coût des rideaux, en nombre plus important dans le budget ONPES ;
- Le coût du linge de literie (notamment les housses de couette [38]), également en nombre plus important dans le budget ONPES.

36. Entre janvier 2011 et janvier 2014, le coût des forfaits téléphoniques a néanmoins baissé de 17 % dans le budget UNAF.
37. Le coût de cet élément pour l'adolescente est trois fois supérieur à celui retenu pour le garçon.
38. On observe que le budget ONPES ne prévoit pas de housse de couette pour les adultes. Il s'agit probablement d'un oubli.

Comme précédemment, on observe pour les budgets ONPES des différences entre les différents membres de la famille sur les prix unitaires et les volumes de ces articles.

- **Les produits ménagers**

Sur ce sous-poste, le budget ONPES est supérieur d'environ 17 € au budget UNAF. Ceci s'explique essentiellement par le coût des produits de lessive estimé à près de 19 € par l'ONPES (18,7 €) et à moins de 3 € par l'UNAF. On ne dispose pas d'informations sur les quantités consommées dans le budget ONPES [39]. L'hypothèse la plus probable est que ces quantités sont bien supérieures à celles retenues dans le budget ONPES. Il s'agit là d'un point sur lequel la méthodologie ONPES mériterait d'être complétée.

- **Produits électroniques**

Les deux budgets prévoient un ordinateur pour la famille. La durée d'amortissement est la même dans les deux cas (5 ans), mais le prix est supérieur dans le budget UNAF (environ 700 € contre 600 € dans le budget ONPES). L'écart provient peut-être de la prise en compte dans le budget UNAF d'un coût explicite pour le système d'exploitation, non identifié en tant que tel dans le budget ONPES. Compte tenu de la durée d'amortissement, l'impact sur le budget est cependant très faible. L'écart global entre les deux budgets (environ +7 € pour le budget ONPES) s'explique par la présence dans le panier ONPES d'un ordinateur (notebook) pour l'adolescente

Une télévision est prévue dans les deux paniers, mais avec de forts écarts sur le prix unitaire (double dans le budget ONPES de celui de l'UNAF) ainsi que sur la durée d'amortissement (5 as pour l'ONPES et 9 ans pour l'UNAF). L'écart en valeur absolue sur le budget mensuel reste cependant très faible (4 euros).

9. Autres postes

Les postes Banque et Garde d'enfants des budgets ONPES correspondent à des dépenses qui ne sont pas prises en compte dans les budgets UNAF. On les mentionne ici pour mémoire.

L'absence du poste Banques dans le budget UNAF correspond probablement à un oubli. Son impact budgétaire est minime. Il serait néanmoins sans doute souhaitable de l'inclure dans le budget par souci d'exhaustivité, notamment dans un pays comme la France où les salariés sont tenus de disposer d'un compte en banque.

Le poste Garde d'enfants des budgets ONPES correspond en réalité au coût de la cantine. Son absence dans les budgets UNAF est délibérée en raison des difficultés d'estimation de ce coût. L'impact sur le budget global reste cependant faible. Dans le budget ONPES, le coût estimé de la cantine est d'environ 50 € (49,5 €) pour chaque enfant. Dans la mesure où l'économie réalisée sur les repas pris à la maison varie de 25 € pour l'adolescente à 35 € pour le garçon, il en résulte « surcoût » compris entre 15 € et 25 €.

39. Les tableaux de calcul mentionnent le nombre de lessives, mais non les quantités consommées (contenance du baril acheté). On retrouve peut-être ici la même difficulté que pour l'évaluation des quantités de shampoing consommées.

Annexe 1. Dénombrement des produits et services répertoriés dans les budgets Couple avec deux enfants (1 garçon et une adolescente)

Le dénombrement a été effectué pour les principaux postes budgétaires des budgets ONPES en distinguant les différents individus du ménage. Pour les budgets UNAF, on a reconstitué des postes budgétaires comparables à ceux de l'ONPES en indiquant en italiques le détail par sous-poste.

Budget ONPES

	Garçon	Adolescente	Femme	Homme	Ménage	Total
Logement					4	4
Transport	3	3			15	21
Alimentation	66	73	45	39		223
Habillement	31	57	54	31		173
Équipement	26	30			107	163
Hygiène	19	33	23	12	12	99
Vie sociale	20	14	9	9	3	55
Banque		1	1	1		3
Santé	1	1	1	1	1	5
Cantine/Garde	1	1				2
Total	166	212	133	93	142	746

Budget UNAF

	Garçon	Adolescente	Femme	Homme	Ménage	Total
Logement					12	12
Transport	2	1	1		5	9
Alimentation	88	88	86	86		348
Habillement	27	30	32	32		121
Équipement	12	14	2	2	81	111
Dont Équipement	12	12			61	85
Infocom		2	2	2	7	13
Entretien ménager					13	13
Hygiène	1	1	1	1	7	11
Vie sociale	10	10	2	2	11	35
Dont Loisirs	3	3	2	2	11	21
Éducation	7	7				14
Banque						0
Santé					2	2
Cantine/Garde						0
Total	140	144	124	123	118	649

Annexe 2. Calcul des loyers UNAF pour la province

Les données publiées par l'UNAF distinguent le coût du logement pour la province et l'IdF mais, contrairement aux données publiées par l'ONPES, elles ne font pas de distinction entre le secteur social et le secteur privé, le coût étant donné globalement en retenant une pondération spécifique (pour la province et l'IdF). Les données détaillées actualisées à janvier 2014 donnent directement pour ce calcul le loyer pondéré pour le social et le privé (ligne 1 du tableau). Avec les pondérations utilisées (ligne 2), il est possible de recalculer les loyers en secteurs social et privé (ligne 3) afin de les comparer aux données publiées par l'ONPES. On peut faire le même calcul pour les charges (lignes 4 et 5) afin d'aboutir à un total « Loyers + charges » (ligne 6) comparable entre l'UNAF et l'ONPES. En divisant cet agrégat par la surface on obtient le prix au m². Ces calculs ont été effectués pour tous les types de logement considérés dans les BT de l'UNAF (T2, T3 et T4) et sont repris au §2.

	Famille A et identiques		
	janv-14		
	Part du secteur locatif		
	Social	Privé	Total
(1) Loyer pondéré	133,6	270,6	404,2
(2) Pondération	44 %	56 %	100 %
(3) Loyer total	301,2	486,3	404,2
(4) Charges pondéré	28,9	32,3	61,3
(5) Charges non pondéré	65,2	58,1	61,3
(6) Loyer + charges	366,4	544,4	465,4
(7) Surface en m²	60	60	60
(8) Prix au m²	6,1	9,1	7,8

Annexe 3. Budgets alimentaires individuels par grande catégorie de produits

Budget Alimentation d'un enfant

	Budget mensuel en euros		Écart ONPES-UNAF	Rapport ONPES/UNAF	Structure du budget (%)	
	ONPES	UNAF			ONPES	UNAF
Liquides	9,3	12,4	-3,1	0,75	7,0	7,6
Fruits, légumes frais	23,0	38,4	-15,4	0,60	17,2	23,5
Pains, céréales, féculents, légumes secs	16,1	26,7	-10,6	0,60	12,0	16,3
Lait et produits laitiers	16,7	18,7	-2,0	0,89	12,5	11,5
Viandes, poissons, œufs	60,0	46,7	13,3	1,28	45,0	28,6
Matières grasses	1,2	6,5	-5,3	0,18	0,9	4,0
Produits sucrés	6,7	14,0	-7,3	0,48	5,1	8,6
Divers	0,3	0,1	0,2	3,92	0,2	0,0
Total	133,3	163,6	-30,3	0,81	100	100

Budget Alimentation d'un adolescent

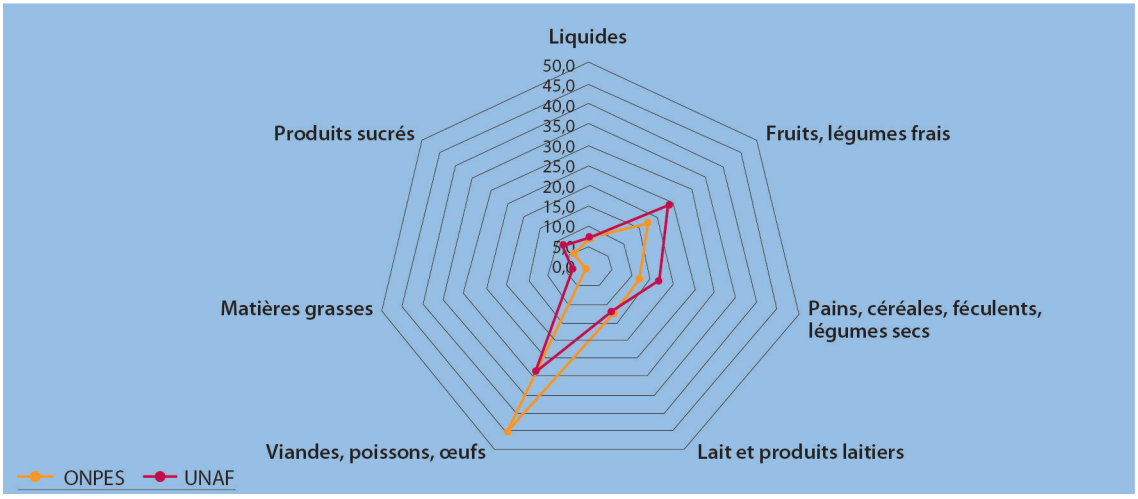
	Budget mensuel en euros		Écart ONPES-UNAF	Rapport ONPES/UNAF	Structure du budget (%)	
	ONPES	UNAF			ONPES	UNAF
Liquides	8,1	14,5	-6,5	0,55	5,5	6,6
Fruits, légumes frais	23,7	62,0	-38,4	0,38	16,2	28,3
Pains, céréales, féculents, légumes secs	20,5	36,3	-15,8	0,57	14,0	16,6
Lait et produits laitiers	25,0	21,3	3,6	1,17	17,1	9,8
Viandes, poissons, œufs	58,8	64,3	-5,5	0,91	40,2	29,4
Matières grasses	1,8	7,4	-5,6	0,25	1,2	3,4
Produits sucrés	8,4	12,8	-4,4	0,66	5,8	5,9
Divers	0,0	0,2	-0,2	0,00	0,0	0,1
Total	146,2	218,9	-72,6	0,67	100	100

Budget Alimentation d'un adulte

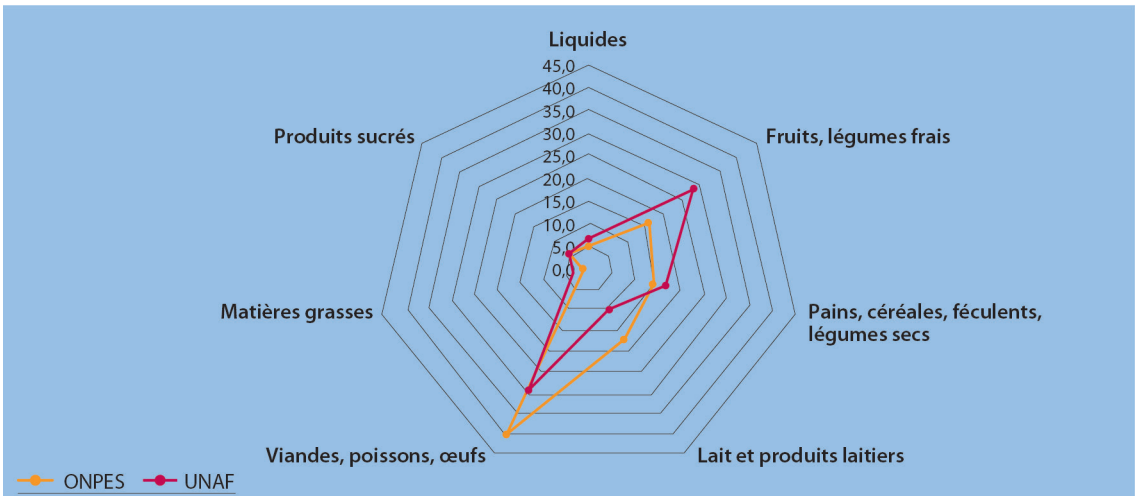
	Budget mensuel en euros		Écart ONPES-UNAF	Rapport ONPES/UNAF	Structure du budget (%)	
	ONPES	UNAF			ONPES	UNAF
Liquides	35,9	14,2	21,7	2,53	18,7	6,9
Fruits, légumes frais	24,7	62,0	-37,3	0,40	12,9	30,3
Pains, céréales, féculents, légumes secs	18,2	30,7	-12,5	0,59	9,5	15,0
Lait et produits laitiers	17,1	21,3	-4,3	0,80	8,9	10,4
Viandes, poissons, œufs	83,3	64,3	19,0	1,30	43,5	31,4
Matières grasses	4,3	7,4	-3,0	0,59	2,3	3,6
Produits sucrés	7,9	4,5	3,4	1,75	4,1	2,2
Divers	0,0	0,2	-0,2	0,00	0,0	0,1
Total	191,5	204,6	-13,2	0,94	100,0	100,0

Annexe 4. Structure des budgets alimentaires par grande catégorie de produits

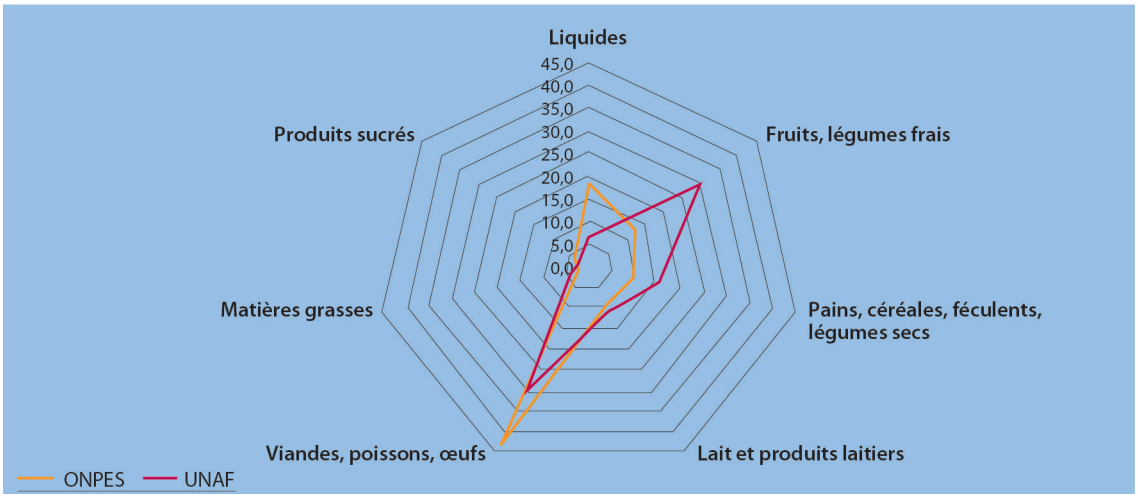
Structure du budget alimentaire ENFANT



Structure du budget alimentaire ADOLECENT



Structure du budget alimentaire ADULTE



Annexe 5. Hygiène et soins personnels : produits spécifiques des budgets ONPES

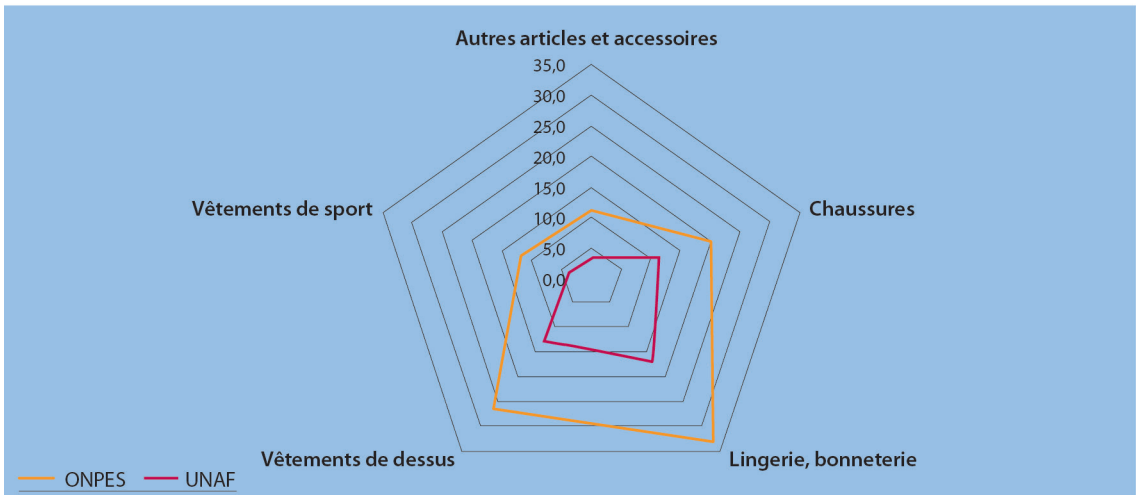
Catégorie	Item	Marque	Enseigne
Garçon de 11 à 14 ans			
Accessoire	Trousse de toilette	Trousse de toilette taupe multicolore	La cabane des lutins
Accessoire	Brosse à cheveux	Labell	Intermarché
Accessoire	Sèche-cheveux		
Accessoire	Coupe ongle	Labell	Intermarché
Accessoire	Pince à épiler	Labell	Intermarché
Cosmétique	Déo stick	Axe dry	Intermarché
Cosmétique	Crème acné	Avène Clearance K-gel-creme	Pharmacie
Cosmétique	Stick pour les lèvres	Mixa	Intermarché
Cosmétique	Parfum	IKKS	Sephora
Hygiène	Gel pour les cheveux	Axe	Intermarché
Hygiène	Crème hydratante	Le petit marseillais	Intermarché
Hygiène	Crème solaire	Garnier, ambre solaire	Auchan
Adolescente de 15 à 17 ans			
Accessoire	Coupe ongle		
Accessoire	Pince à épiler	Labell	Intermarché
Accessoire	Lime à ongles	Label	Intermarché
Accessoire	Barrettes	Monoprix, 12	Monoprix
Accessoire	Élastiques	Monoprix, 20	Monoprix
Accessoire	Serre-tête	Large Serre-tête femme	Kiabi
Cosmétique	Vernis a ongles	Yves Rocher	Yves Rocher
Cosmétique	Mascara	Yves rocher, extra volume	Yves Rocher
Cosmétique	Fard à paupières	Yves Rocher	Yves Rocher
Cosmétique	Fonds de teint	Yves rocher, voile de teint	Yves Rocher
Cosmétique	Crayon pour les yeux	YR, khol	Yves Rocher
Cosmétique	Démaquillant	Auchan, eau démaquillante, 250 ml	Auchan
Cosmétique	Dissolvant	Diadermine	Auchan
Cosmétique	Gloss/brillant a lèvres	Yves rocher, gloss	Yves Rocher
Hygiène	Shampoing	Loréal, shampoing cheveux normaux	Auchan
Hygiène	Après shampoing	Garnier	Auchan
Hygiène	Déodorant	Narta, spay sans alcool	Auchan
Hygiène	Parfum	Yves rocher	Yves Rocher
Hygiène	Crème de jour	Nivea, soin de jour	Carrefour
Hygiène	Lait pour le corps	Nivea, lait hydratant body	Auchan
Hygiène	Serviettes hygiéniques	Auchan, les 14	Auchan
Hygiène	Rasoir jetable	Bic, les 10	Auchan
Hygiène	Brosse a cheveux	Marché	
Hygiène	Peignes	Labell, plastique	Carrefour
Pharmacie	Crème solaire	Garnier, ambre solaire	Auchan
Pharmacie	Crème après solaire	Nivea, spay après soleil	Auchan

■■■

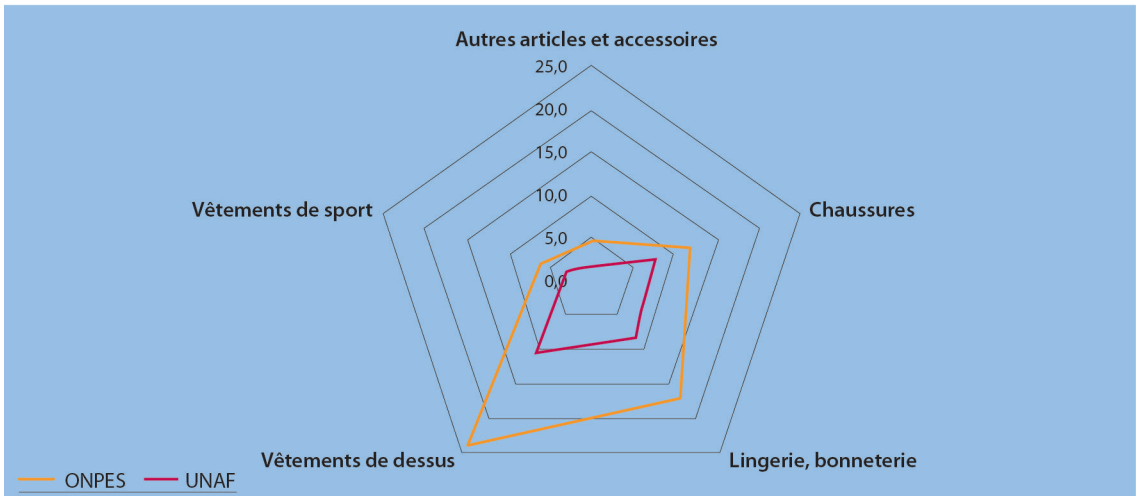
Pharmacie	Préservatifs	Durex, les 6	Auchan
Femme adulte			
Chevaux	Brosse à cheveux	Labell	Intermarché
Chevaux	Laque	Auchan fixation normale 300 ml	Auchan
Cosmétique	Lait hydratant corps	Auchan lait pompe peu sèche 400 ml	Auchan
Cosmétique	Crème hydratante de nuit	Nivea soin de nuit anti ride Q10 visage 50 ml	
Cosmétique	Stick à lèvres	Auchan soin des lèvres	Auchan
Cosmétique	Crème pour les mains (tube)	Mixa crème protectrice anti dessèchemement intensif 100 ml	
Hygiène	Serviettes hygiéniques ou tampons	Auchan serviettes hygiéniques super flux 14 p	Auchan
Maquillage	Démaquillant (paquets de lingettes)	Demake up disques coton imprégnés démaquillants yeux 30	Auchan
Maquillage	Vernis à ongles	Yves rocher 3 ml	Yves Rocher
Maquillage	Dissolvant	Diadermine	Auchan
Maquillage	Rouge à lèvres	Yves Rocher	Yves Rocher
Maquillage	Mascara	Yves Rocher	Yves Rocher
Maquillage	Crayon	Yves Rocher	Yves Rocher
Maquillage	Fond de teint	Yves Rocher poudre libre	Yves Rocher
Parfum	Déo	Auchan spray vanille 200 ml	Auchan
Parfum	Parfum	Giorgio Armani Acqua di gio	Sephora
Pilosité	Épilâtes	Babyliss	Auchan
Soins	Soins visage et corps en institut	Jambes et maillot	
Homme adulte			
Chevaux	Gel	Vivelle dop	Auchan
Cosmétique	Crème hydratante	Nivéa	Auchan
Parfum	Déo	Rexona	Auchan
Parfum	Parfum	Giorgio Armani Acqua di gio 30 ml	Sephora
Pilosité	Rasoir mécanique	Gilette	Auchan
Pilosité	Mousse à raser	Nivea peau sensible 200ml	Auchan
Pilosité	Tondeuse	Remington	Auchan
Ménage			
Chevaux	Peigne	Labell, plastique	Carrefour
Chevaux	Sèche cheveux	Calor	Auchan
Ongles	Coupe ongle	Sholl	Auchan
Pilosité	Pince à épiler	Yves Rocher	Yves rocher

Annexe 6. Structures comparées des budgets Habillement

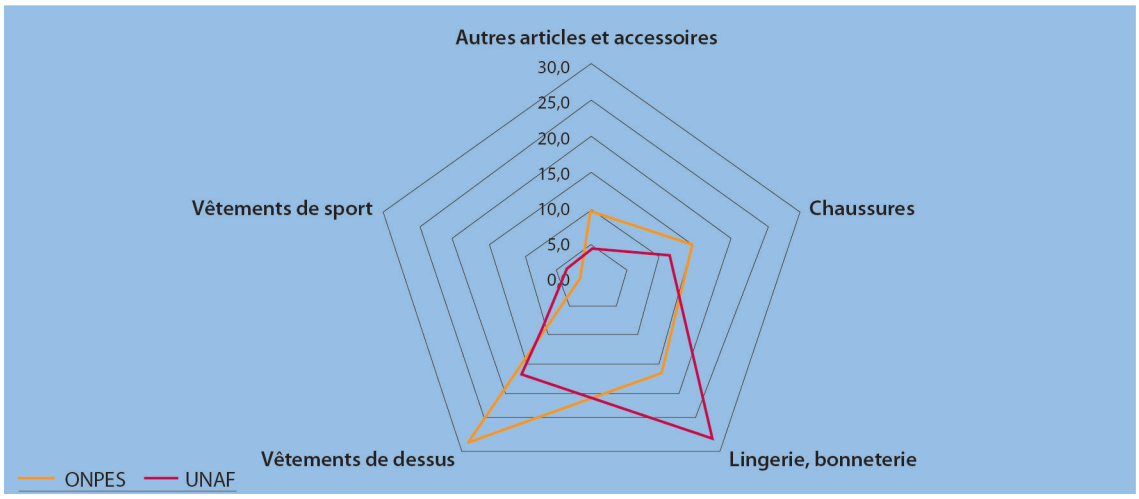
Budget habillement adolecente (€/mois)

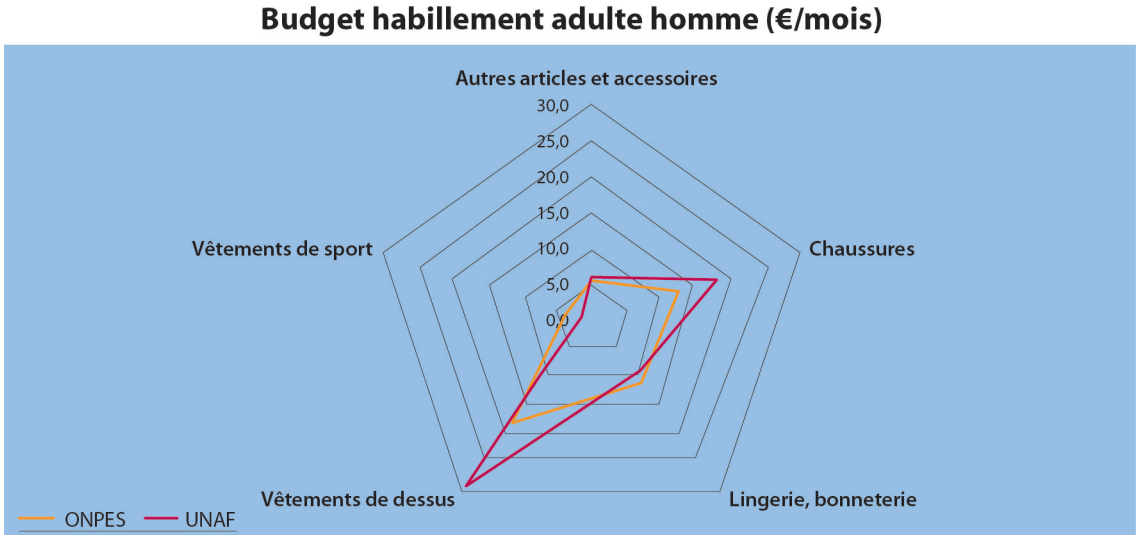


Budget habillement garçon (€/mois)



Budget habillement adulte femme (€/mois)




Budget habillement adulte homme (€/mois)
Autres articles et accessoires
30,0
25,0
20,0
15,0
10,0
5,0
0,0
Chaussures
Lingerie, bonneterie
Vêtements de dessus
Vêtements de sport
ONPES
UNAF

Annexe 7.1. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Adolescente

Code	Catégories des budgets UNAF	Contenu de ces catégories dans le budget ONPES
Autres articles et accessoires		
12	Cagoule/bonnet	+ Chapeau
13	Ceinture	Id.
15	Écharpe de laine	+ Foulards
16	Gants	Id.
17	Parapluie	
18	Sac à main, besace, sac bandoulière	4 sacs : sac à main, à dos, de plage, de sport
Autres chaussures		
21	Chaussons	Id.
22	Chaussures d'hiver, bottes ou bottillons	Bottes + bottines
23	Chaussures de marche	
24	Chaussures de sport	Tennis de marque + tennis de sport
25	Espadrilles ou chaussures très légères	Ballerines imitation cuir, Tong uni, Sandales
Chaussures de ville		
31	Chaussures de ville	Escarpins
Lingerie, bonneterie		
41	Chaussettes, socquettes, bas ou collants	Soquettes - Chaussettes épaisses - Chaussettes voile - Collant - Collant polaire - Leggings
42	Chemise, chemisiers, chemisettes	
43	Pyjama ou chemise de nuit	Id.
44	Sous-vêtements	Soutien-gorge sport - soutien-gorge autre - slips
45	T-shirt/débardeur	T-shirt manches courtes - manches longues - débardeur
Vêtements de dessus		
51	Blouson	
53	Jupes ou pantalons (y compris jeans)	Jean - Pantalon toile - Pantalon chaud - Short - Jupe
54	Manteau	Manteau très chaud - Manteau moins chaud
55	Peignoir, robe de chambre	Id.
56	Pull	Sweat - Pull hiver - Pull - Sous pull - Gilet
57	Robe	Robe - Robe pour occasions exceptionnelles
58	Vestes	Id.
59	Vêtement imperméable	
Vêtements de sport		
61	Anorak	
62	Pantalon	Id.
63	Short	Id.
64	Survêtement de sport	Id.
65	Tenue de bain (lunette/bonnet/maillot)	Id.
99		Porte-monnaie

Annexe 7.2. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Garçon (11-14 ans)

Catégories UNAF	Produits spécifiques UNAF	Produits spécifiques ONPES
Autres articles et accessoires		
Cagoule/bonnet	X	Bonnet + casquette
Écharpe de laine	Idem	
Gants	Idem	
Ceinture	X	
Sac à main, besace, sac bandoulière		Sac à dos Sac de sport
Autres chaussures		
Chaussons	Idem	
Chaussures d'hiver, bottes ou bottillons	X	Baskets école Baskets tous les jours Toiles converse
Chaussures de marche	X	
Chaussures de sport	X	
Espadrilles ou chaussures très légères	Idem	
Chaussures de ville	Idem	
Lingerie, bonneterie		
Chaussettes, socquettes, bas ou collants	Idem	
Chemise, chemisiers, chemisettes	Idem	
Pyjama ou chemise de nuit	Idem	
Sous-vêtements	Idem	
T-shirt/débardeur	Idem	
Vêtements de dessus		
Blouson	X	
Jupes ou pantalons (y compris jeans)	X	Jeans, pantalon habillé, pantacourt, bermuda
Manteau	X	3 manteaux (été, mi-saison, hiver)
Peignoir, robe de chambre	X	
Pull	X	Sweat, Pull
Vestes	X	
Vêtement imperméable	X	
Vêtements de sport		
Anorak	X	
Pantalon	Idem	
Short	X	
Survêtement de sport	X	
Tenue de bain (lunette/bonnet /maillot)	Idem	

Annexe 7.3. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Adulte femme

Catégories UNAF	Produits spécifiques UNAF	Produits spécifiques ONPES
Autres articles et accessoires		
Blouse ou pantalon de travail	X	
Cagoule/bonnet	Idem	
Ceinture	Idem	
Écharpe de laine	X	Écharpe, foulard, chèche imprimé
Gants	Idem	
Parapluie	Idem	
Sac à main, besace, sac bandoulière	X	3 sacs à main (tous les jours, pour sortir, été)
Autres chaussures		
Chaussons	Idem	
Chaussures d'hiver, bottes ou bottillons	Idem	
Chaussures de marche	X	
Chaussures de sport	Idem	
Espadrilles ou chaussures très légères	Idem	
Chaussures de ville	Idem	
Lingerie, bonneterie		
Chaussettes, socquettes, bas ou collants	X	Chaussettes, collants, mi-bas
Chemise, chemisiers, chemisettes	Idem	
Pyjama ou chemise de nuit	X	2 pyjamas (été, hiver), nuisette
Sous-vêtements	X	Sous-vêtements, leggings, maillots de corps
T-shirt/débardeur	Idem	
Vêtements de dessus		
Blouson	Idem	
Complet ou tailleur	Idem	
Jupes ou pantalons (y compris jeans)	X	Jeans, pantalons toile (été/hiver), jupes (hiver/été), pantacourt/short
Manteau	X	Manteau en lainage, doudoune, trench
Peignoir, robe de chambre	Idem	
Pull	X	Pull/gilet (fin, épais)
Robe	X	Robe, robe de soirée, robe d'été
Vestes	Idem	
Vêtement imperméable	X	
Vêtements de sport		
Anorak	X	
Pantalon	X	
Short	X	
Survêtement de sport	Idem	
Tenue de bain (lunette/bonnet /maillot)	Idem	

Annexe 7.4. Comparaison qualitative du contenu des paniers Habillement – Adulte homme

Catégories UNAF	Produits spécifiques UNAF	Produits spécifiques ONPES
Autres articles et accessoires		
Blouse ou pantalon de travail	X	
Cagoule/bonnet	Idem	
Ceinture	Idem	
Echarpe de laine	Idem	
Gants	Idem	
Cravatte	Idem	
Parapluie	Idem	
Sac à main, besace, sac bandoulière	X	Cartable pour le travail
Autres chaussures		
Chaussons	Idem	
Chaussures d'hiver, bottes ou bottillons	Idem	Baskets (pour la ville, pour le sport)
Chaussures de marche	X	
Chaussures de sport	Idem	
Espadrilles ou chaussures très légères	Idem	
Chaussures de ville	X	Chaussures pour aller avec le costume, chaussures de ville
Lingerie, bonneterie		
Chaussettes, socquettes, bas ou collants	Idem	
Chemise, chemisiers, chemisettes	Idem	
Pyjama ou chemise de nuit	X	
Sous-vêtements	Idem	
T-shirt/débardeur	Idem	
Vêtements de dessus		
Blouson	Idem	
Complet ou tailleur	Idem	
Jupes ou pantalons (y compris jeans)	X	Jeans, pantacourt/bermuda
Manteau	Idem	
Peignoir, robe de chambre	X	
Pull	X	Pulls hiver et mi-saison
Vestes	x	
Vêtement imperméable	Idem	
Vêtements de sport		
Anorak	X	
Pantalon	X	
Short	Idem	
Survêtement de sport	Idem	
Tenue de bain (lunette/bonnet /maillot)	Idem	

Annexe 8. Reconstitution du budget Equipement sur le champ des budgets ONPES

	ONPES		UNAF	
	Total	Spécifique	Total	Spécifique
Poste Équipement champ UNAF				
Meubles	44,48	10,07	26,62	1,46
Gros électroménager	15,88		19,34	2,73
Autre électroménager	3,05	1,42	1,65	
Articles textiles	32,35	1,62	14,12	1,54
Vaisselle et ustensiles de cuisine	7,50	1,02	7,64	
Revêtements de sol			5,95	5,95
Total	103,25	14,13	75,33	11,68
Poste entretien UNAF				
Accessoires	4,05		2,39	
Produits ménagers	24,04		7,17	
Total	28,09		9,56	
Poste Info/com UNAF				
Téléphonie	46,34		78,15	
Ordinateurs et accessoires	18,53		11,74	
Total	64,88		89,89	
Poste Loisirs UNAF				
Télévision	4,98		1,09	
Autres appareils *	5,67	5,67	0,48	0,48
Total	10,65	5,67	1,57	0,48
Autres produits spécifiques ONPES **	10,80	10,80		
Total Équipement champ ONPES	217,67	30,59	176,35	12,16

* ONPES : Console de jeux, casque pour iPod, réveil et piles. UNAF : lecteur DVD, radio.

** Pressing literie, éléments de décoration, papier peint pour la chambre de l'adolescente.

Annexe 9. Liste des produits spécifiques Poste Equipement ONPES

Catégorie	Produits spécifiques	
	ONPES	UNAF
Accessoires de meubles	Lampes de bureau, de chevet	
Appareils de lavage		Lave-vaisselle
Autres articles de ménage en textile (linge de toilette et de table, torchons, …)	Voilages à tous rideaux	Toile plastifiée, couverture de laine
Mobilier de chambre	Chaises de bureau (enfants) Tables de chevet (tous) Matelas gonflable (11-14)	
Mobilier de cuisine et salle de bains	Placard de cuisine notamment	Coffret à pharmacie
Mobilier de séjour	Table basse - Chaises pliantes	Fauteuils
Petits appareils électroménagers	Cafetière - Robot	
Tapis et autres revêtements de sol		Tapis et revêtements de sol
Ustensiles de ménage en métal	Accessoires de cuisine	
Décoration	Papier peint (adolescente) Cadres – Pêle mêle – Posters – Plante verte …	
Divers	Pressing (literie)	
Appareils électroniques	Console de jeux (11-14) Enceintes pour iPod (11-14) Casque (11-14) Réveil (+ piles)	Lecteur DVD Radio